



Assemblée générale

Vingt-sixième session extraordinaire

7^e séance

Mercredi 27 juin 2001, à 9 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Holkeri (Finlande)

La séance est ouverte à 9 heures.

Point 3 de l'ordre du jour

b) Pouvoirs des représentants à la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/S-26/5)

Le Président (*parle en anglais*) : Nous allons procéder à l'examen du projet de résolution recommandé par la Commission de vérification des pouvoirs au paragraphe 15 de son rapport.

L'Assemblée va se prononcer sur la recommandation de la Commission de vérification des pouvoirs, figurant au paragraphe 15 de son rapport. La Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite en faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution S-26/1).

Le Président (*parle en anglais*) : Nous en avons ainsi terminé avec l'examen du point 3 de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) sous tous ses aspects

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. M. le Roi Mswati III, chef de l'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : Il y a six ans, j'avais assisté au Sommet du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies et avais exprimé les espoirs de mon peuple en un monde meilleur, dans les prochains 50 ans. J'avais alors parlé du VIH/sida comme l'ennemi qui se profilait à l'horizon, et nos pires craintes se sont avérées fondées. Aujourd'hui, nous parlons non pas d'espoir pour les futures générations, mais de leur survie même.

Je vous le dis, mes collègues : mon peuple se meurt; il meurt trop tôt, laissant des enfants orphelins et un pays toujours en deuil. Un quart de notre peuple est déjà infecté par le virus qui cause le sida et nous ne pouvons éviter une tragédie qui s'aggrave et qui prend des proportions vraiment effrayantes.

Nous admettons tous que ce sommet traite du plus grand risque pour la sécurité mondiale. Il exige l'engagement total de toutes les nations, car aucun pays ne sera épargné par les effets de cette catastrophe. Ce ne sont pas que ceux qui sont les plus proches du feu qui se brûleront; la chaleur se propagera à tous les coins de la planète.

En tant que dirigeants, nous ne pouvons nous permettre de négliger nos responsabilités dans ce qui doit être un effort mondial face à ce défi. Nous ne devons pas laisser saper cet effort par des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



considérations politiques, ni par l'illusion que la crise se limite à certaines régions du monde.

Le Royaume du Swaziland comprend ses responsabilités. Chaque ressource est exploitée à fond pour aider notre peuple par la prévention, l'éducation, le traitement et les soins. Nous sommes reconnaissants de l'appui donné à nos efforts par les institutions des Nations Unies et nos partenaires internationaux. Mais notre force combinée est négligeable face au raz de marée qui s'abat sur nous; nous avons besoin de plus, beaucoup plus.

Mais nous ne sommes pas passifs, la main tendue. Nous recherchons des solutions locales face aux différents aspects de la crise. La tradition de la famille élargie et de l'esprit communautaire est le fondement de notre approche pour assurer des soins et un soutien aux nécessiteux. Nous dépendons de plus en plus des traditions et de la culture du passé pour nous orienter, notamment dans l'encouragement de l'abstinence. Nos guérisseurs traditionnels ont beaucoup à offrir dans des partenariats de recherche faisant appel à des techniques modernes et à des traitements efficaces. Notre alimentation locale saine est tout à fait indiquée pour les nécessiteux. En attendant, vu nos moyens financiers limités, nous envisageons la mobilisation de fonds en explorant au-delà des cadres habituels, en ciblant les immenses réserves de bienfaisance et de compassion des communautés mondiales.

Inspirés par l'exemple de la réaction mondiale à la manifestation en direct « We are the world », nous lancerons à la fin de cette année un album de musique d'artistes internationaux, appelé « Chansons pour la vie ». Son titre porte un message d'espoir, dans la langue universelle de la musique, et les recettes seront directement versées aux programmes de lutte contre le VIH/sida dans l'ensemble de l'Afrique australe. Il s'agit du premier d'une série de projets, lancés sous la bannière de l'initiative royale, pour combattre le sida, et il exige et mérite le soutien de tous dans ce combat.

Nous avons constaté la rapidité de réaction de tous ceux qui sont informés de la crise dans le monde en développement et nous sommes reconnaissants à l'ONU d'avoir organisé cette session extraordinaire : elle jouera également un rôle important dans la sensibilisation du public et la collecte de ressources pour les programmes qui doivent améliorer la vie de ceux qui souffrent.

Cet après-midi, nous allons signer une déclaration de guerre contre le VIH/sida. Nos peuples doivent bien voir que nous avons conclu une alliance mondiale forte qui restera unie jusqu'à la victoire. Nous devons joindre le geste à la parole et montrer notre détermination à tenir nos engagements de soutien, de financement et de ressources.

Le succès de la présente session extraordinaire et la seule justification des frais importants qu'elle a entraînés pour les Membres se mesureront à la baisse du nombre des morts et des mourants. Notre population ne peut attendre moins.

La survie de ma propre nation et de beaucoup d'autres qui partagent le même sort est en jeu. Je demande à l'ensemble des Membres de faire preuve les uns pour les autres d'un esprit de coopération, de compassion et d'amour sans précédent pour qu'ensemble, nous puissions mobiliser les finances, les équipements et les compétences nécessaires au soulagement de ceux qui souffrent et à la renaissance de l'espoir.

J'appelle sur nous tous la miséricorde du Tout-Puissant.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Said Musa, Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires étrangères de Belize.

M. Musa (Belize) (*parle en anglais*) : Il y a 20 ans, lorsque la maladie connue sous le nom de sida a été diagnostiquée pour la première fois, personne ne pouvait prévoir l'ampleur de ses répercussions. Rares étaient ceux, s'il y en avait, qui pensaient qu'elle se transformerait en l'épidémie la plus dévastatrice de l'histoire moderne. Avec plus de 22 millions de morts et 36 autres millions de personnes infectées, le VIH/sida représente l'une des pires menaces pour le développement économique, social et humain, en aggravant la pauvreté et en augmentant le risque pour nos sociétés déjà fragiles.

Face à cet immense et effrayant défi, je me suis engagé, avec d'autres chefs d'État et de gouvernement, lors du Sommet du Millénaire de septembre dernier, à enrayer et inverser la propagation du VIH/sida d'ici à 2015. Aujourd'hui, je reviens à l'ONU et je me joins à l'Assemblée à la présente session extraordinaire pour promettre l'engagement du Gouvernement du Belize

dans l'effort mondial entrepris pour atteindre cet objectif.

L'excellent rapport du Secrétaire général, les réunions préparatoires et les délibérations d'experts qui ont suivi ont abouti à un projet de déclaration qui nous offre la possibilité de nous soutenir, de nous émuler, et de mettre en commun nos ressources pour riposter dans la ferme conviction qu'ensemble nous pouvons gagner la bataille contre le sida.

En novembre 1999, lors de la réunion des chefs d'État du Commonwealth, en Afrique du Sud, je me suis joint à mes 53 collègues pour prendre l'engagement personnel de combattre la pandémie de VIH/sida. En février, à la conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes tenue à la Barbade, nous avons formulé une Déclaration de partenariat, suite à la création d'une équipe spéciale pancaraïbe contre le VIH/sida. Il y a quelques semaines, à l'occasion d'une réunion avec les chefs d'État et de gouvernement d'Amérique centrale et le Président de la République de Chine à Taiwan, j'ai abordé les problèmes du VIH/sida dans notre région et il m'a assuré de son assistance.

Le Belize est à la fois le témoin et l'objet des ravages de cette terrible maladie en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au sein de la région, nous sommes confrontés aux statistiques accablantes qui montrent que les Caraïbes ont le taux d'infection au VIH le plus élevé du monde après l'Afrique subsaharienne, et que le sida est la première cause de décès chez les jeunes. En Amérique centrale, nous sommes menacés par la progression constante des taux d'infection, notamment au sein des catégories désavantagées et des populations mobiles.

Au Belize, le système national d'enseignement sur la santé signale actuellement une prévalence de 4,01 %, l'une des plus fortes d'Amérique centrale et la neuvième de la région des Caraïbes. Avec une population de 250 000 personnes répartie en petites communautés, la tragédie du VIH/sida touche directement de nombreuses familles béliziennes et nos ressources humaines comme nos capacités de production. La tare liée à la maladie favorise une culture du silence qui fait que l'on ne signale pas tous les cas et que l'on voit s'accroître les tentatives de dénégation et de dissimulation de la maladie. Ce sont les jeunes, en particulier ceux qui viennent de familles pauvres et migrantes, qui risquent le plus de contracter

et de propager la maladie dans les lignes de faille de notre société.

Autrefois perçu comme provoqué par des modes de vie différents, le VIH/sida ne s'attaque maintenant pas qu'à notre mode de vie; il s'attaque à l'armature même de notre société : la famille. Aujourd'hui, le visage du sida à Belize est jeune et féminin. Il a transformé notre réalité tant personnelle que politique, changé notre façon de penser, d'aimer, nos rapports de confiance avec les autres, ce que nous apprenons à nos enfants et la façon dont nous les protégeons. En un mot, le VIH/sida a bouleversé notre vie.

En janvier dernier, le sida a été déclaré l'un des plus grands dangers sanitaires actuels pour les Béliziens. En conséquence, nous avons établi une Commission nationale du sida présidée par le Ministre du développement humain, de la femme et de la société civile. La principale responsabilité de cette Commission est de coordonner, de faciliter et de contrôler la mise en oeuvre du Plan stratégique national, qui s'efforce de changer les attitudes et les pratiques, de mettre en oeuvre une coordination intersectorielle et de fournir des services de soutien aux personnes atteintes du sida. Cette stratégie multisectorielle est axée sur la question des comportements et des pratiques sexuelles au Belize; elle vise à encourager les comportements sexuels responsables et la protection des rapports sexuels et s'efforce de sensibiliser le public à la maladie et à ses conséquences. La Commission élabore une politique nationale et un cadre juridique destinés à traiter des questions de discrimination, d'éducation, de migration et de pénalisation des actes intentionnels de transmission. Sur un plan plus personnel, les questions de confidentialité, de compassion et de respect de la dignité humaine et de la qualité de la vie font partie intégrante de ce plan stratégique national. Mais nous ne pouvons en rester là.

Si nous voulons être efficaces à long terme, nous devons tirer l'enseignement des expériences de ceux qui sont pris dans ce tourbillon qu'est la pandémie. Il faut notamment travailler davantage pour établir un équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes, surtout pour nos femmes, fortement majoritaires parmi les pauvres de notre pays. L'égalité des sexes est un élément crucial dans le processus visant à modifier les comportements sexuels. Nous savons que ce n'est que lorsqu'une femme est libre de choisir comment elle veut vivre qu'elle a la capacité de bien se protéger

contre le VIH/sida. Nous avons également commencé à nous attaquer à la question cruciale de la transmission de la mère à l'enfant.

La collaboration de la communauté internationale est essentielle si nous voulons réussir. Un appui dans les domaines du financement, de la recherche, de l'échange d'informations et de l'accès à des médicaments et à des traitements abordables est indispensable et exige une participation opportune et efficace de tous. Nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général d'engager la communauté internationale des affaires dans cette campagne.

Il n'est plus possible de nous soustraire à notre responsabilité collective face à cette crise mondiale. Chaque nation doit mener sa propre réaction. Rien ne peut remplacer un engagement ferme et une prise en charge au niveau national. Toutefois, pour connaître le succès, on ne peut agir que sur le plan national. Une solidarité et un soutien mondiaux sont essentiels. Si nous voulons lever la condamnation à mort de milliers de nos semblables victimes du VIH/sida, nous devons agir ensemble.

Le Gouvernement et la population du Belize affirment être pleinement engagés pour renverser la tendance croissante de cette pandémie. Nous savons qu'il s'agit là d'une entreprise énorme, mais si nous n'agissons pas décisivement, nous condamnerons d'innombrables êtres humains, plusieurs dans la fleur de la jeunesse, à une mort certaine. Échouer reviendrait à briser le plus sacré des contrats : la préservation et le progrès de l'humanité. Nous n'avons pas de temps ni de ressources à perdre. L'heure de l'action collective est venue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pham Gia Khiem, Vice-Premier Ministre du Viet Nam.

M. Pham Gia Khiem (Viet Nam) () : Les ravages causés par le VIH/sida sont déjà bien connus de tous. Se propageant à travers les continents et les pays, la pandémie n'a pas épargné notre propre population. Depuis 1990, au Viet Nam, nous avons dépisté plus de 36 000 cas de contamination, ce qui représente environ 0,1 % des cas détectés dans le monde. Parmi eux, plus de 5 000 ont contracté le sida et plus de 3 000 sont morts.

Certes, le nombre réel des contaminés est beaucoup plus élevé. La situation actuelle nous porte à

nous demander ce que nous devons faire pour réaliser l'engagement pris par les dirigeants du monde en septembre dernier, dans cette même salle de l'ONU, qui consistait à arrêter la propagation du VIH/sida et à commencer à inverser la tendance actuelle d'ici à 2015. Nous espérons que sur la base de nos préoccupations communes et de nos efforts véritables pour atteindre cet objectif, nous serons en mesure de convenir d'une déclaration d'engagement équilibrée sur le VIH/sida, qui constituera une grande source d'inspiration pour nos activités nationales, régionales et mondiales visant à mettre fin à cette tragédie.

Je voudrais résumer brièvement les mesures que le Viet Nam a prises depuis 10 ans pour lutter contre la propagation du VIH/sida.

Estimant que le travail de prévention est crucial, nous avons centré nos efforts sur l'éducation et la communication concernant le VIH/sida, ainsi que sur les mesures de prévention pour les personnes de tous les milieux, surtout les groupes qui ont des comportements à risque. En conséquence, environ 60 % de la population a des connaissances de base sur le VIH/sida et les mesures de prévention.

En outre, le gouvernement renforce les mesures visant à garantir la sécurité dans les services de santé. Nous avons tenté de mobiliser au maximum les ressources disponibles. Malgré cela, le nombre de contaminés par le VIH augmente rapidement. On prévoit que d'ici à 2005, il y aura plus de 200 000 séropositifs dans notre pays, soit près de six fois le nombre actuel. La situation pourrait être plus grave sans mesures efficaces.

Notre expérience démontre que les éléments suivants sont essentiels pour lutter efficacement contre la propagation de cette maladie mortelle. Premièrement, il doit y avoir un engagement ferme des dirigeants à tous les niveaux, et ils doivent juger que la lutte contre le VIH/sida est une tâche socioéconomique urgente et à long terme.

Deuxièmement, on doit adopter une démarche multisectorielle, car la lutte contre le VIH/sida est une tâche qui incombe non seulement au secteur de la santé, mais également aux nombreux autres ministères et services du Gouvernement, à diverses organisations sociales et aux communautés elles-mêmes.

Troisièmement, la lutte contre le VIH/sida doit être intégrée à la lutte contre les drogues et le contrôle

des comportements sexuels à risque, en particulier chez les adolescents. Il faut souligner que les progrès réalisés dans la lutte contre les drogues et le contrôle des comportements sexuels à risque sont déterminants pour assurer le succès de la lutte contre le VIH/sida.

Le Viet Nam salue et appuie les efforts de la communauté internationale pour lutter contre le VIH/sida, ainsi que le rôle important et indispensable joué par l'ONU à cet égard. Nous sommes très reconnaissants aux scientifiques du monde entier qui déploient des efforts inlassables pour mettre au point un vaccin et des médicaments qui permettront de sauver l'humanité de la pandémie. Nous exhortons les pays développés à accroître leur assistance aux pays pauvres en développement, aussi bien sur le plan des connaissances que des ressources. Nous adjurons les sociétés pharmaceutiques – pour le bien de l'humanité et des malheureuses victimes – d'adopter des politiques visant à rendre les médicaments essentiels accessibles à bas prix aux pays pauvres.

Pour sa part, le Viet Nam s'engage à coopérer avec tous les pays, surtout ses voisins et les autres pays de la région, ainsi qu'avec les organisations internationales, dans la lutte commune contre la propagation du VIH/sida.

Enfin, au nom du Gouvernement et de la population du Viet Nam, je voudrais remercier sincèrement l'ONU, en particulier le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, les pays et les organisations internationales du monde entier, pour leur coopération et assistance efficaces.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kondi Charles Agba, Ministre de la santé publique du Togo.

M. Agba (Togo) : Permettez-nous tout d'abord d'exprimer, au nom de la délégation togolaise, nos félicitations les plus chaleureuses au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan, pour la qualité du rapport présenté à l'occasion de cette vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida et pour son engagement personnel dans la lutte contre cette pandémie.

M. Gnassingbé Eyadema, Président de la République togolaise, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), aurait bien voulu prendre part personnellement aux présentes assises mais, retenu à Lomé par des contraintes de

dernière minute, il nous a fait le grand honneur de nous charger de donner lecture de son message à cette auguste Assemblée. Je cite :

« Cela fait 20 ans que le sida a été découvert. Beaucoup d'entre nous avons déjà, à cette tribune, fait le bilan de cette catastrophe.

J'aimerais, en tant que président en exercice de l'OUA, insister sur la terrible épreuve que le continent africain est en train de subir, sur cette saignée qui, plus que toutes les guerres, le fait mourir.

Les chiffres, vous les avez. Ce sont les chiffres de la honte. Honte parce qu'il est inacceptable que nous, Africains, soyons oubliés sur le bas côté de l'histoire, tandis que les pays riches eux avancent vers l'espoir.

Est-il normal qu'en Occident, les médicaments modernes, qui aident les séropositifs à survivre, soient quasiment gratuits, distribués par les différentes formes de solidarité sociale, tandis qu'en Afrique, la quasi-totalité des séropositifs n'ont accès à rien?

Est-il normal que les pays riches accaparent 90 % de l'argent dépensé pour lutter contre ce virus, alors que 90 % des malades se trouvent en Afrique et meurent oubliés dans les pays pauvres?

Il faut, au nom de l'homme, je dirais même au nom de l'humanité, qu'une plus grande solidarité soit instaurée.

Il faut que les Africains aient la possibilité de se soigner.

Il faut que les médicaments soient accessibles à tous.

Déjà, la révolte gronde, les pays riches semblent tendre l'oreille et commencer à comprendre que le fossé entre riches et pauvres est intolérable. Il faut agir maintenant.

Inspirons-nous des décisions du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA sur le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses, réuni à Abuja au Nigeria les 25 et 26 avril 2001. À Abuja, nous avons déclaré le sida comme un état d'exception sur le continent et avons décidé

de faire de la lutte contre le VIH une haute priorité dans nos plans nationaux de développement.

Nous nous sommes engagés, à cet égard, à assumer une responsabilité personnelle et à superviser la conduite des activités des conseils et comités nationaux de lutte contre le sida. Nous nous sommes également engagés à prendre toutes les mesures nécessaires à la mobilisation des ressources et, notamment, à consacrer au moins 15 % de nos budgets annuels à l'amélioration du secteur de la santé.

Nous devons toujours conserver toute son importance à la seule arme efficace à ce jour, celle de la prévention. Dans cette optique, utilisons les canaux les plus adéquats pour toucher toutes les communautés, surtout les plus vulnérables, afin de responsabiliser chaque individu et susciter partout un changement de comportement.

Instaurons aujourd'hui le Fonds mondial proposé par le Secrétaire général, fonds qui contribuera notamment à développer la recherche en aidant les laboratoires pharmaceutiques, car s'il existe aujourd'hui des médicaments modernes, ils ne guérissent pas la maladie. Quant aux vaccins tant promis, ils tardent à venir.

J'interpelle aujourd'hui solennellement les pays riches. Ne demandez pas aux laboratoires pharmaceutiques de supporter seuls les efforts de solidarité car c'est sur eux, sur leur recherche que repose l'espoir d'un véritable traitement.

Ne recommençons pas l'erreur qui a été commise à propos du paludisme. Les laboratoires pharmaceutiques ont arrêté leurs recherches sur le vaccin antipaludique, au motif qu'il ne serait pas rentable.

Aujourd'hui, 20 ans après le début de la pandémie du sida, c'est peut-être l'heure des terribles bilans. Mais ce doit être, je vous le demande, l'heure de l'espoir et de la solidarité. Ou bien l'égoïsme l'emporte et le 3e millénaire commence bien mal, ou bien ensemble nous faisons le choix de l'homme, de tous les hommes, et le mot humanité aura encore un sens. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. l'honorable Eliuel Pretrick, Ministre de

la santé, de l'éducation et des services sociaux des États fédérés de Micronésie.

M. Pretrick (Micronésie) (*parle en anglais*) : C'est vraiment pour moi un honneur et un privilège que de me présenter devant cette assemblée au nom de mon gouvernement pour traiter d'une question qui préoccupe gravement mon pays, caractérisé par un peuplement faible et fragile.

Sachant que mon pays est petit et peu peuplé, je ne saurais trop mettre l'accent sur les effets négatifs qu'aurait la propagation du VIH/sida. Tout dommage causé par le chaos du VIH/sida aura des conséquences à long terme. Mon gouvernement se félicite donc de la tenue de la présente session extraordinaire de façon qu'ensemble, l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec d'autres organisations régionales et internationales, puisse oeuvrer à la mise au point de mécanismes appropriés pour combattre et prévenir la propagation du virus du VIH/sida.

Le premier cas de séropositivité a été confirmé aux États fédérés de Micronésie en 1989. Il s'agissait d'une victime qui avait été infectée lors d'un séjour hors des États fédérés de Micronésie. Toutefois, il y a tout juste quelques mois, à la consternation de mon Gouvernement, le premier cas de séropositivité acquise localement a été découvert dans l'un des atolls les plus reculés de l'un des États de la Fédération de Micronésie. Cette fâcheuse découverte a provoqué une vive inquiétude et, ce qui alarme surtout, c'est la possibilité que le virus se soit propagé davantage que prévu. Cette nouvelle information peut paraître insignifiante à côté des régions plus gravement touchées dans d'autres parties du monde. Néanmoins, la simple présence du VIH/sida dans mon pays suscite une vive préoccupation qui, de l'avis de mon gouvernement, doit être examinée avec beaucoup de sérieux et devrait être traitée de la façon la plus décisive pour empêcher que la situation n'empire.

À chaque discussion sur le VIH/sida, l'un des problèmes les plus délicats porte sur la question des droits de l'homme. Nos discussions à ce forum empièteront sans nul doute sur les croyances culturelles et religieuses et il faudra peut-être même mettre en cause les modes de vie individuels. Toutefois, il s'agit d'une maladie qui ne connaît pas de frontières et dont l'expansion aveugle est sans limite. Nous espérons donc qu'on fera preuve d'une certaine souplesse afin d'aborder de front les questions du VIH/sida.

La prévention est un autre aspect important de la prise en charge du VIH/sida. Des mesures de précaution doivent être envisagées avant toute propagation potentielle du virus. Cela ne veut pas dire que l'ONU devrait changer l'objet actuel de son attention. Mon gouvernement estime, au contraire, que tous les aspects liés à cette maladie meurtrière et aveugle doivent être pris en charge intégralement. L'ONU, ses institutions spécialisées et d'autres organisations régionales et internationales doivent continuer d'aider les pays gravement touchés tout en étant très actifs pour atteindre ceux qui ne sont pas encore gravement affectés. Ce faisant, les Nations Unies empêcheront la propagation du virus du VIH/sida de devenir un problème mondial.

Il est évident qu'aucun État ne peut assumer la responsabilité de combattre, seul, cette maladie. Ce disant, je suis heureux de noter qu'avec l'aide du Gouvernement des États-Unis, mon gouvernement, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, a mis au point des programmes éducatifs de prévention à court et à moyen terme pour faire face à ce problème dans les quatre États composant les États fédérés de Micronésie. Un système global de contrôle du VIH/sida et un conseil du sida au niveau des communautés ont été créés dans les quatre États pour sensibiliser le public sur le VIH/sida. Par ailleurs, nous avons pu obtenir une aide de certains donateurs, ce qui a permis à mon gouvernement de mettre en oeuvre des mesures préventives de base aux personnes en grand danger. Si mon gouvernement apprécie sincèrement cela, je dois dire qu'une aide accrue reste nécessaire pour que nous puissions mieux réussir dans la lutte contre le VIH/sida.

Je le répète, mon pays est petit et a peu de ressources. Il ne peut donc continuer seul certains de ces programmes. Nous faisons face à des difficultés dans nos efforts de lutte contre d'autres maladies à taux de mortalité élevé telles que la tuberculose et le diabète. Les membres peuvent facilement imaginer ce que ce serait de combattre une grande épidémie du VIH/sida dans un État aussi peu peuplé tel que les États fédérés de Micronésie.

Cela dit, mon gouvernement exprime sa très sincère gratitude aux gouvernements qui se sont déjà engagés à fournir des ressources financières au Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida, et il encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à les imiter au plus vite afin qu'une lutte efficace contre la

propagation persistante du VIH/sida puisse être assurée.

Pour terminer, mon pays estime cette réunion très importante. Nous savons que sans le partenariat et la collaboration de l'ONU et de ses institutions spécialisées, y compris d'autres organisations régionales et internationales, nous ne pourrions pas arrêter la menace et la propagation du virus. Nous espérons que toute décision prise à la fin de cette assemblée aidera les efforts en cours pour endiguer la propagation de cette maladie. Si le VIH/sida est un problème mondial, ses implications sont nationales, et de ce fait, il est vital que les accords conclus à la fin de cette importante assemblée tiennent compte des capacités des divers pays afin de pouvoir être réellement mis en oeuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Mamadou Saliou Diallo, Ministre guinéen de la santé publique.

M. Diallo (Guinée) : Dans la Déclaration du Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde entier se sont solennellement engagés en faveur de la lutte contre la propagation du VIH/sida. Ainsi, ils se sont fixés comme objectifs à atteindre d'ici à 2015 l'inversion de la tendance de la séroprévalence et la prise en charge des cas de maladie. À ce titre, la communauté internationale doit aider l'Afrique, le continent le plus affecté par le virus, à atteindre ces objectifs et à apporter une assistance aux orphelins de la pandémie.

Le Président de la République de Guinée, S. E. le général Lansana Conté, se félicite de la tenue de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale, expression de notre volonté commune d'atteindre l'objectif assigné par le Sommet du Millénaire.

L'Afrique, aujourd'hui continent qui paie le plus lourd tribut à la pandémie du siècle, a pris conscience du danger qui menace ses populations. Nous ne citerons pour preuve que le Forum du développement africain d'Addis-Abeba, en décembre 2000, la réunion des experts internationaux à Windhoek, en novembre 2000, et le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine d'Abuja, en avril 2001. Toutes ces occasions ont permis des réflexions profondes sur les stratégies de prévention et de prise en charge des cas de maladie parmi lesquelles, la mobilisation des collectivités et des autorités à tous les niveaux paraît, à mon pays, comme l'une des plus importantes.

Bien que les Africains aient pris conscience de la responsabilité première qui leur incombe, les efforts de leurs dirigeants à tous les niveaux ont besoin d'être soutenus et coordonnés dans un cadre de partenariat réel, tant par les collectivités nationales, régionales qu'internationales. À cet égard, ma délégation apprécie hautement l'initiative de S. E. Secrétaire général, initiative de création d'un fonds international pour la lutte contre le sida et les autres maladies infectieuses, notamment le paludisme, la tuberculose et les maladies parasitaires, sans oublier la malnutrition, facteur d'aggravation de toutes ces maladies, et dont le taux ne fait qu'augmenter dans certaines régions en Afrique. Elle se félicite des annonces de contribution déjà faites et en appelle à tous les acteurs concernés de la communauté internationale pour la poursuite de cette action humanitaire.

En considération de la situation de la pandémie en République de Guinée, le Gouvernement, sur instruction du Président de la République, a entrepris un vaste programme de réformes sociales et économiques. Ces réformes visent, entre autres, la réduction et la stabilisation de la séroprévalence, la maîtrise de la prise en charge des cas de maladie, la maîtrise de l'impact socioéconomique de la pandémie.

À cet effet, le Plan national de développement sanitaire, récemment adopté par le Gouvernement et approuvé par les partenaires au développement comme une partie intégrante du document stratégique de réduction de la pauvreté, met un accent particulier sur le plan stratégique de lutte contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles, témoignant ainsi de la volonté de notre gouvernement de lutter efficacement contre la pandémie. Ainsi, 70 % des ressources provenant de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés reviendront aux secteurs sociaux, notamment la santé, l'éducation et le développement rural.

La situation de la pandémie en Afrique est telle, aujourd'hui, que les efforts des gouvernements et des populations risquent d'être vains si le continent ne bénéficie pas d'une solidarité internationale exceptionnelle tant pour la prévention que pour la prise en charge des cas de maladie, grâce à l'acquisition des médicaments antirétroviraux essentiels à un coût accessible financièrement par les malades et les gouvernements. En effet, voudrais-je m'interroger du haut de cette tribune : comment les pays africains dont près de 50 % de la population vit en-deçà du seuil

minimum de pauvreté peuvent-ils faire face à leurs besoins sanitaires avec les coûts actuels des médicaments essentiels, notamment ceux que l'on appelle les antirétroviraux? Voilà la question fondamentale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Osman Durmuş, Ministre turc de la santé.

M. Durmuş (Turquie) (*parle en turc; texte anglais fourni par la délégation*) : Les épidémies ont été une grave menace pour l'humanité tout au long de son histoire. Elles ont provoqué parfois d'énormes ravages, anéantissant même des civilisations. Mais vers la fin du XXe siècle, le monde a été choqué par l'apparition du VIH/sida, décrit par certains comme la peste des temps modernes. L'Organisation mondiale de la santé, alarmée par la soudaineté de cette menace, a engagé des études pour élaborer des techniques de surveillance dites de deuxième génération, soulignant les rapports entre couches sociales, les modifications dans les comportements à risque et le lien avec d'autres maladies vénériennes contagieuses et les grossesses.

En Turquie, nous sommes très conscients du problème, auquel nous cherchons activement des solutions. L'industrialisation et l'urbanisation rapides influent sur tous les aspects de notre développement économique et social. Le développement économique, à son tour, ouvre la voie au consumérisme et à l'individualisme, qui entraînent des changements sociaux et la disparition graduelle des familles nombreuses et, par voie de conséquence, des valeurs traditionnelles. En outre, sa géographie, la Turquie est le théâtre de grands mouvements de population, ce qui contribue également à accroître les risques. Or, malgré tous ces facteurs, nous ne connaissons pas, en Turquie, d'accélération de la propagation du VIH/sida comme d'autres parties du monde. Nous savons bien pourtant la difficulté que présente, pour différentes raisons, l'établissement des dimensions réelles des maladies transmises sexuellement.

La Turquie fait encore partie des pays les moins touchés par cette maladie. Sur les 1 141 cas signalés entre 1985 et 2000, les deux tiers étaient séropositifs et le reste avait atteint un stade avancé de la maladie. Mais il est intéressant de noter que 14 % de ces cas ont été signalés en 2000. Cela pourrait aussi être interprété comme le signe d'une meilleure sensibilisation du public. La majorité des cas recensés se trouvent dans la

catégorie des 25 à 35 ans, la maladie ayant peut-être été contractée à des âges inférieurs. Bien que la majorité des personnes infectées soient des hommes, le nombre de femmes infectées augmente.

D'après les statistiques, plus de la moitié des personnes infectées ont contracté la maladie au cours de rapports sexuels non protégés et essentiellement hétérosexuels. Dix pour cent du total sont des toxicomanes, alors que le taux d'infection par transfusion sanguine s'est maintenu à 0,4%. Les personnes qui ont vécu ou voyagé à l'étranger constituent 25 % du total.

Des mesures ont été prises en Turquie pour fournir des soins de santé à tous les séropositifs ou malades du sida. L'État couvre également les dépenses des malades qui, pour une raison ou une autre ne sont pas couverts par le système de santé existant. Diverses organisations bénévoles et non gouvernementales soutiennent également activement les efforts de l'État au niveau de l'assistance financière, de l'emploi et du conseil psychosocial aux malades pour les aider à surmonter leur épreuve et aider au développement des services médicaux spécialisés existants.

Les efforts visant à modifier les comportements sociaux, les mesures éducatives de sensibilisation du public et les améliorations de la protection individuelle commencent à porter leurs fruits. Un résultat tangible intéressant à mentionner est l'utilisation croissante des préservatifs. On l'a dit, les programmes éducatifs, analogues pour l'essentiel à ce qui se fait dans d'autres pays, ont contribué à ralentir la propagation du VIH.

Enfin, nous sommes bien conscients du danger que peut devenir également pour la Turquie le VIH/sida sauf mesures préventives efficaces de grande ampleur. De même, des efforts doivent être déployés pour empêcher que le sida ne porte atteinte, par le préjugé et la discrimination, à la structure même des familles et de la société dans son ensemble. Les problèmes liés à la maladie devraient être discutés ouvertement dans toutes les instances pertinentes et des efforts devraient être faits pour combattre la dissimulation et les autres contraintes culturelles et traditionnelles inhérentes à la société. De même, il faudrait encourager les comportements sexuels sans risque et l'utilisation de préservatifs. Les malades du sida et leur famille doivent bénéficier d'une aide psychologique afin de ne pas se replier sur eux-mêmes et risquer de tomber dans la dépression.

Nous saluons les organes internationaux dont les efforts, sous l'égide de l'ONU, ont permis de réduire à 600 dollars environ par malade le coût des thérapies en association qui freinent ou maîtrisent la progression de la maladie. Toutefois, ces thérapies restent encore hors de la portée de nombreux pays qui n'ont qu'un budget limité à consacrer aux services de santé. Il semble que cette insuffisance ne puisse pas être corrigée d'ici peu. À notre avis, l'aide internationale consacrée à cette lutte doit être plus grande. La Turquie apprécie certes la volonté affichée par les pays développés de contribuer généreusement à la lutte contre le VIH/sida, mais nous attirons également l'attention sur la nécessité de mettre sur pied des programmes spécifiques adaptés aux réalités sociales, culturelles et économiques des pays bénéficiaires, plutôt que de leur imposer des programmes uniformes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Sarah Flood-Beaubrun, Ministre de la santé, des affaires de la famille, des services et des relations sexospécifiques de Sainte-Lucie.

Mme Flood-Beaubrun (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Le jour va bientôt arriver, si ce n'est déjà fait, où chacun – et pas seulement ceux qui sont présents dans cette salle, mais également ceux qui siègent dans nos parlements et nos sénats – connaîtra intimement une personne séropositive ou mourant du sida. Il reste encore tant à faire au niveau de la sensibilisation et de la mobilisation du public qu'il est gênant d'admettre que près de 20 ans après la découverte du virus, nous en soyons encore à parler de sensibilisation.

Sans redire des vérités premières, nous avons vu la question du VIH/sida se transformer, d'une question de santé, en une question sociale, puis en question économique, puis en question de développement, en question de sécurité nationale, puis de sécurité internationale, pour finir maintenant par être une question de développement humain durable. On ne peut plus s'en désintéresser.

L'impact économique du VIH/sida s'est déjà fait sentir en Afrique subsaharienne et, d'après les prévisions du département d'économie sanitaire de l'Université des Antilles occidentales, le VIH/sida absorbera environ 4 % du produit intérieur brut des pays des Caraïbes dans les 10 prochaines années. Ce n'est pas là une part négligeable du produit intérieur

brut d'un petit pays et c'est pourquoi on ne peut prendre cette prévision à la légère.

Le Gouvernement et la population de Sainte-Lucie demeurent engagés à poursuivre la lutte contre le VIH/sida et souhaitent déclarer catégoriquement que leur pays appuie les sentiments déjà exprimés par nos collègues de la Communauté des Caraïbes qui ont déjà pris la parole. Nous reconnaissons que, en ce moment, il importe de reconnaître que la lutte contre le VIH/sida n'est pas un effort individuel, mais plutôt collectif, surtout dans le cas des petits États des Caraïbes comme le nôtre. Nous souhaitons particulièrement souscrire à l'allocation du Premier Ministre de la Barbade, M. Owen Arthur, qui a indiqué que la réaction au VIH/sida devrait être une démarche à trois volets. Nous sommes également d'accord pour dire qu'une telle démarche devrait comporter la recherche d'un remède.

Nous voudrions proposer deux stratégies additionnelles à cette démarche : premièrement, une allocation adéquate des fonds du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida aux Caraïbes, région la plus touchée après l'Afrique subsaharienne; et deuxièmement un impact économique du VIH/sida sur la main-d'oeuvre des petits États insulaires, le fait que les pays s'engagent à l'échelle nationale à lutter contre la maladie, et que le tourisme est le secteur de l'économie de Sainte-Lucie qui croît le plus vite – sans parler du tourisme sexuel – nous voudrions proposer que tous les fonds internationaux consacrés à la lutte contre l'épidémie soient disponibles sous forme de subvention et accessibles notamment aux petits États vulnérables comme Sainte-Lucie.

Mon gouvernement attend avec intérêt un débat ouvert et transparent sur la gouvernance du fonds mondial proposé, son utilisation et les critères d'accès. Nous voyons cette initiative de charité comme un bon élément, mais non comme la solution, pour faire face à la vaste crise à laquelle nous sommes confrontés. Il est d'une importance capitale d'adapter immédiatement et adéquatement les règles de l'Organisation mondiale du commerce, en particulier l'Accord sur les ADPIC, pour permettre aux pays de fabriquer des médicaments à prix abordables pour faire face à cette crise de développement. C'est là une solution plus durable aux problèmes de l'accès aux médicaments et de leur coût prohibitif, que l'on doit régler si l'on veut contribuer à sauver la vie des millions d'humains condamnés à mort.

Nous demandons instamment que tout soit fait pour que les fonds parviennent aux pays qui en ont le plus besoin, y compris ceux des Caraïbes. L'une des principales questions à régler dans la région est la mobilisation des ressources pour lutter contre ce problème croissant de santé publique et de développement. L'Université des Antilles occidentales a déclaré que, selon une estimation prudente, le coût d'une réaction complète des pays des Caraïbes pour lutter avec succès contre le VIH/sida s'élève à 260 millions de dollars par an pendant les cinq prochaines années. Plusieurs donateurs se sont déjà engagés à financer le plan stratégique régional de lutte contre le VIH/sida.

La question du traitement, des soins et du soutien reste la moins abordée dans la région. Je ne parle pas que de la question des médicaments, mais aussi de l'accès aux soins. L'élément le plus fondamental et crucial du traitement du sida est l'accès à des médicaments à prix abordables. Malheureusement, faute d'accès aux médicaments antirétroviraux, les séropositifs continuent de souffrir, et leurs souffrances résultent directement du coût prohibitif du traitement par médicaments antirétroviraux.

Les questions cruciales qui nous touchent encore dans la région des Caraïbes – en particulier les petits États insulaires – sont celles de l'infrastructure, de l'éducation et de l'accès à des médicaments à prix abordables. Au sujet du coût des médicaments, mon gouvernement souhaite réaffirmer l'importance de prendre pleinement en compte les dimensions de cette épidémie qui touchent le développement, et la nécessité que les institutions financières et commerciales accordent accès à un financement à des conditions de faveur ainsi qu'une assistance à des économies structurellement faibles, petites et vulnérables comme celle de Sainte-Lucie. C'est là une source nécessaire de financement du développement dont nos économies sont privées, au moment où elles s'efforcent de relever les défis du développement.

Dans le cas de Sainte-Lucie, avec de 150 000 habitants, les statistiques démontrent que, depuis que le premier cas de VIH/sida a été diagnostiqué en 1995, 284 cas de séropositivité ont été enregistrés; 136 personnes – soit 48 % – ont pris le sida et 126 – soit 44 % – sont décédées. Malgré des efforts importants au niveau national pour atténuer l'impact de l'épidémie sur la population, y compris pour réduire la

transmission de la mère à l'enfant grâce à l'administration de zidovudine aux femmes enceintes, l'ampleur de l'épidémie ne semble pas diminuer.

Nous devons continuer de renforcer notre surveillance et notre capacité d'amener les gens à se faire tester volontairement. Cela reste un grand défi de santé publique. Par conséquent, à ce stade, nous n'avons toujours pas une idée précise de l'ampleur de la maladie à Sainte-Lucie. Nous estimons que, grâce à un engagement et à des initiatives constants, ainsi que grâce à un appui international et à un financement idoine, nous trouverons bientôt une solution à la pandémie du VIH/sida.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Charles Goerens, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg.

M. Goerens (Luxembourg) : Il y a 20 ans lorsque la maladie du VIH/sida a été pour la première fois clairement diagnostiquée, un syndrome inconnu tuait des jeunes gens isolés. Vingt ans après, elle est devenue la pire épidémie des temps modernes et elle compromet le développement de pays entiers. Elle abaisse l'espérance de vie passée à nouveau à des taux inférieurs à 45 ans.

Le Luxembourg a connu son premier cas d'infection au VIH en 1984. Depuis lors, il y a eu en moyenne environ 30 nouvelles infections par année avec une légère augmentation au cours des deux dernières années. Au total depuis 1984, 470 infections ont été diagnostiquées au Luxembourg, dont 95 chez des femmes. La voie d'infection la plus courante est la voie sexuelle. Au total, 100 personnes sont décédées du sida.

Au niveau mondial, les statistiques sont effrayantes. Toutes les couches sociales sont touchées, ce qui compromet gravement le développement en général, et le développement économique en particulier. Comme le Secrétaire général de l'ONU, nous nous donnons quatre objectifs dans cette lutte : la prévention d'abord; la prévention de la transmission mère-enfant ensuite; l'accès au traitement et aux soins; et finalement la protection des couches vulnérables, des victimes collatérales et en premier lieu des orphelins.

Pour atteindre ces objectifs, l'engagement politique est crucial. La société civile et les communautés locales doivent être impliquées. Le rôle

des femmes doit être renforcé, afin qu'elles puissent se protéger ainsi que leurs enfants. Il faut renforcer les structures médicales afin d'avoir, à travers un travail acharné, un impact aussi grand que possible au niveau de la prévention et du traitement. Et, bien sûr, sans les ressources financières nécessaires, la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, ne saurait être gagnée.

Le Luxembourg a également réagi sur le plan de la coopération internationale. Il a régulièrement augmenté son budget d'aide publique au développement au cours de la décennie écoulée, dépassant en 2000 notre objectif d'une aide publique au développement de 0,7 % de notre revenu national brut. Nous nous proposons d'atteindre l'objectif de 1 % en 2005. La santé compte parmi les secteurs prioritaires de la coopération luxembourgeoise, y incluse la lutte contre le VIH/sida. En parallèle aux programmes bilatéraux dans les pays visés par notre coopération au développement, le Luxembourg s'engage également au niveau multilatéral dans la lutte contre l'épidémie.

Le Luxembourg a participé au Conseil de coordination d'ONUSIDA en 2000 et tient à féliciter le docteur Piot et son équipe. En 2001, nous fournissons une contribution au programme d'environ 500 000 euros ainsi que 125 000 euros pour le processus d'évaluation. En 2002, nous pensons pouvoir aller plus loin. Le Luxembourg soutient fermement les récentes initiatives européennes et je me réfère d'abord au Programme d'action de l'Union européenne intitulé : Action accélérée sur le VIH/sida, la malaria et la tuberculose dans le contexte de la réduction de la pauvreté.

L'application de prix différents selon les marchés contribue à rendre les médicaments accessibles à des patients qui naguère encore en étaient privés. Certains groupes pharmaceutiques ou des multinationales se sont déjà engagés sur cette approche. Des mesures d'accompagnement destinées à empêcher la réimportation pourront la compléter. Mais la réduction des prix ne sera pas la solution miracle.

C'est pourquoi, le Luxembourg participe à l'initiative européenne « Solidarité thérapeutique hospitalière contre le VIH/sida », qui a pour objectif la mise à disposition de médicaments, et la prise en charge thérapeutique et psychosociale, ainsi qu'un suivi de laboratoire et une surveillance des résistances.

Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans un cadre plus global et cette activité sera additionnelle à nos contributions bilatérales et multilatérales.

Au Niger, nous réalisons ainsi depuis quatre ans un projet substantiel de prévention. Au Rwanda, nous avons contribué à la réalisation d'un important centre national de transfusion sanguine. Au Burkina-Faso, nous coopérons dans la construction d'un centre de transfusion sanguine qui comprend aussi plusieurs unités régionales. En 2000, nous avons consacré en tout 2,4 millions d'euros à nos différents projets et nous allons augmenter ces efforts. Mon pays figure en tête des taux de déboursement par rapport au produit national brut selon l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le fonds qui nous est proposé aujourd'hui sera intégré dans notre programme d'action. Nous notons avec satisfaction qu'il existe désormais une dynamique nouvelle en vue de rassembler les moyens de financement requis pour la lutte contre le VIH/sida. Dès que les modalités opérationnelles et les structures de gestion seront fixées, le Luxembourg compte contribuer au fonds en question par une contribution de l'ordre d'un million d'euros. Des montants du même ordre sont prévus pour les années 2002 et 2003. Ces efforts s'ajouteront bien entendu aux montants précités.

Il convient sans tarder de passer à la mise en oeuvre de nos programmes, et de garder à l'esprit que la prévention et le traitement du VIH/sida requièrent une franchise nouvelle. La volonté de sauver des vies humaines fait partie de toutes les cultures et elle est sans nul doute l'objectif supérieur que nous recherchons avant tous les autres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Frixos Savvides, Ministre de la santé de Chypre.

M. Savvides (Chypre) (*parle en anglais*) : L'humanité traverse l'une des crises sanitaires les plus graves de son histoire. La pandémie du VIH/sida n'a épargné aucun coin du monde et affecte déjà le progrès et le développement dans de nombreux pays, remettant en cause les objectifs de développement ainsi que la plupart des réalisations socioéconomiques des dernières décennies.

Les pays les plus touchés connaissent un état d'urgence qui nécessite des mesures urgentes pour inverser le cours de l'épidémie et son incidence

dévastatrice sur la stabilité socioéconomique, la sécurité alimentaire et l'espérance de vie de leurs populations. Les communautés à économie fragile sont frappées le plus durement et sont progressivement privées par l'épidémie des moyens nécessaires pour réagir efficacement face à elle.

Les pays les moins affectés par le VIH se heurtent néanmoins au risque de poussées soudaines et dramatiques de l'épidémie, surtout parmi les groupes à haut risque et les personnes souffrant des effets des conflits armés, de la violence et de l'exploitation sexuelle. Beaucoup de femmes, même dans les sociétés où les droits de l'homme sont institutionnellement protégés, sont souvent placées dans des situations de vulnérabilité en ce qui concerne leur sécurité sexuelle et leur liberté de choix.

L'universalité de l'épidémie appelle une action urgente et concertée qui mobilisera toutes les ressources nécessaires en vue d'une riposte efficace, car aucun pays ne peut entreprendre seul les changements nécessaires. L'appui, la solidarité et la coopération internationales sont de la plus haute importance non seulement pour des raisons humanitaires mais aussi dans les efforts déployés pour remporter la lutte contre ce défi posé à la prospérité et au développement mondiaux.

Nous estimons que l'ONU joue un rôle capital dans les efforts déployés pour juguler le fléau du VIH/sida. À cet égard, nous nous félicitons de la détermination que le Secrétaire général manifeste en accordant la priorité à cette question afin de nous inciter tous à prendre des mesures efficaces. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU dans la mise en oeuvre des politiques relatives à son propre personnel en vue de le protéger contre cette terrible maladie.

Chypre fait face au problème du VIH/sida depuis 1986, mais reste un pays caractérisé par une faible prévalence. Les principaux modes de transmission sont les relations homosexuelles et hétérosexuelles, les femmes comptant pour une très petite partie des personnes porteuses du virus. Les risques de transmission périnatale ou par voie sanguine sont infimes et, pour le moment, les taux de transmission parmi les toxicomanes sont très faibles.

L'épidémie a été traitée comme un problème prioritaire depuis que le premier cas de sida a été signalé, grâce à la mise au point d'un plan stratégique initial en coopération avec l'Organisation mondiale de

la santé et à la création d'un Comité national de lutte contre le sida, avec la participation des représentants de tous les ministères compétents, des sociétés privées et de la société civile. Des mécanismes de financement ont été rapidement mis en place pour soutenir les personnes séropositives et pour mener des campagnes d'éducation parmi la population et les groupes qui courent un risque particulier. Les soins hospitaliers, les analyses de laboratoire, les conseils et le traitement médical – y compris la combinaison la plus puissante de traitements – ont été offerts à titre gracieux depuis le début de l'épidémie. La sécurité transfusionnelle a été assurée dès le début grâce à un dépistage universel du VIH et d'autres agents pathogènes, à la promotion de dons de sang volontaires et non rémunérés et à l'utilisation rationnelle du sang. Même s'ils sont encourageants, ces faits ne nous permettent pas de nous reposer sur nos lauriers ni d'assouplir les mesures visant à endiguer l'épidémie, car l'on sait, partant de l'expérience quotidienne et des résultats des études du comportement, que des facteurs comme un comportement sexuel à risque et une augmentation de la toxicomanie demeurent.

La situation est suivie de près au moyen d'une surveillance tant ordinaire que par réseau sentinelle ainsi que des études relatives au comportement réalisées chez plusieurs groupes de population. Les principes fondamentaux qui ont guidé nos efforts jusqu'ici – se rapportant à la prévention de la transmission du virus par voie sexuelle, de la mère à l'enfant ou par le sang ainsi qu'au soutien social apporté à ceux qui sont directement ou indirectement éprouvés par le sida – seront les éléments clefs du troisième plan à moyen terme, actuellement en préparation. Une attention particulière sera accordée à la protection des groupes les plus vulnérables et sera assortie de mesures renforcées visant à prévenir la transmission du virus chez les toxicomanes qui se piquent, à développer un système de gestion sexuellement équitable dans le secteur de la santé, à promouvoir la santé sexuelle et génésique des hommes et des femmes, à intégrer la démarche sexospécifique dans tous les secteurs économiques liés à la santé et à élaborer des lois non-discriminatoires et protectrices de ceux qui sont affectés ou courent un risque particulier face au VIH/sida et pour l'ensemble de la société.

En outre, on multipliera des programmes d'éducation sanitaire appropriés s'adressant aux groupes jugés à haut risque ainsi qu'aux étudiants et

aux jeunes recrues. On est en train de renforcer les services existants de traitement, de conseils et de soutien socioéconomique liés au VIH/sida et l'infrastructure qui permettra de poursuivre les recherches épidémiologiques et de comportement en ce qui concerne le sida et le sexe.

Chypre se félicite de tous les efforts internationaux visant à une action efficace face à ce problème mondial. Nous saluons l'initiative prise par le Secrétaire général pour créer un fonds spécial et nous nous félicitons de l'engagement pris par les pays développés en sa faveur – en particulier, l'engagement pris par l'Union européenne sur la déclaration de laquelle Chypre s'aligne. Nous sommes certains, surtout après avoir entendu la déclaration du Secrétaire d'État américain Colin Powell qui a manifesté l'engagement des États-Unis pour continuer à jouer un rôle dirigeant dans cet effort, que la lutte peut être et sera victorieuse. À cet égard, Chypre s'engage à appuyer tous les efforts internationaux pour relever le défi d'un monde libéré du virus VIH.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Boydiel Ould Houmeid, Ministre de la santé et des affaires sociales de la Mauritanie.

M. Ould Houmeid (Mauritanie) (*parle en arabe*) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée au nom du Président de la République islamique de Mauritanie, M. Maaouya Ould Sid Ahmed Taya.

La tenue de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et la multiplication des conférences et initiatives à l'échelle internationale et régionale sont la preuve que l'humanité est en train de prendre la mesure de l'immense défi que représente, pour son avenir et sa survie, la pandémie du VIH/sida. La rapidité déconcertante avec laquelle elle s'est propagée et les drames qu'elle a engendré sous forme d'orphelins et de veuves, ainsi que les souffrances physiques et psychologiques causées par le virus en une vingtaine d'années sont suffisamment éloquents pour justifier une mobilisation mondiale face à un ennemi qui ne connaît pas de frontières.

Les statistiques montrent que le continent africain est de loin le plus touché par cette épidémie, dans la mesure où il compte plus des deux tiers des porteurs de virus dans le monde. Mais nous ne voulons pas croire que notre continent est frappé par le sort. Il reste que

toutes les indications montrent qu'il existe une corrélation, de plus en plus évidente, entre les conditions de propagation du virus et la situation sociale et économique des populations.

De ce point de vue, la lutte contre l'épidémie du sida doit être envisagée dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et le sous-développement; elle requiert d'énormes moyens, tant pour la prévention que pour le traitement et le suivi des malades. C'est pourquoi la Mauritanie apprécie la proposition du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, tendant à créer un fonds spécial pour la lutte contre le sida.

Notre pays est loin d'être épargné par les défis et les préoccupations que pose cette terrible pandémie. L'Organisation mondiale de la santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) estiment à plus de 6 000 le nombre de personnes atteintes du virus en Mauritanie. La tendance serait malheureusement à la hausse du fait de l'extrême mobilité de la population à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Les autorités du pays sont conscientes de la gravité du problème et mobilisent l'ensemble des ressources pour y faire face.

Une approche multisectorielle et décentralisée a été adoptée et s'est traduite par la mise sur pied d'une cellule nationale de coordination du programme de lutte contre le sida, comprenant des représentants de départements ministériels, de la société civile et des services de santé publique. Des efforts soutenus sont axés sur la sensibilisation et la participation de tous les acteurs sociaux, y compris des élus, des parlementaires, des notables religieux et des organisations de masse, dans la lutte contre ce fléau. Notre objectif est de mettre en oeuvre un plan stratégique capable à la fois, d'optimiser les efforts entrepris à l'échelle du pays et de s'articuler avec l'action engagée sur le plan international.

Le niveau élevé de représentation à la présente session et la richesse des interventions sont révélateurs du niveau de sensibilisation et d'engagement de la communauté internationale. Nous espérons vivement que les décisions qui seront prises seront à la hauteur des défis et répondront aux espoirs de tous ceux qui sont confrontés à cette terrible maladie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Monica Còdina, Ministre de la santé et du bien-être d'Andorre.

Mme Còdina (Andorre) (*parle en catalan; texte anglais fourni par la délégation*) : Il y a 20 ans, le VIH/sida a été signalé pour la première fois, et aujourd'hui, nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous nous réunissons pour décider des mesures à prendre pour atténuer la terrible tragédie qui frappe les personnes et les communautés.

Lorsque nous avons reçu l'appel du Secrétaire général pour tenir une session extraordinaire, nous nous sommes demandés de quelle façon nous pouvions y contribuer et ce que nous pouvions tirer de l'expérience acquise jusqu'à présent dans ce domaine.

Durant toutes ces années, nous avons dû apprendre, en Andorre, à vivre avec cette maladie, à aider les victimes et à prévenir sa propagation dans la population.

Andorre voudrait d'abord exprimer sa solidarité face à la situation dramatique vécue par de nombreux pays et estime que le droit à une vie digne pour tous ceux qui souffrent doit être respecté en tous lieux.

À l'issue de cette session, les tabous qui entourent la maladie et qui rendent tragique la vie de tant de personnes infectées, doivent disparaître. Elles ont toutes droit à des soins et au respect en tant qu'êtres humains, dans l'accomplissement de leurs activités.

Nous sommes pleinement convaincus que la prévention est le meilleur moyen de combattre la propagation de la maladie, et nous partageons l'avis d'ONUSIDA – que nous remercions pour les efforts considérables déployés dans ses activités quotidiennes et la préparation de cette session – lorsqu'il affirme, entre autres, que les efforts doivent d'abord viser les jeunes.

Par ailleurs, encourager les structures communautaires, où la famille et l'école ont un rôle essentiel, est l'un des moyens les plus efficaces pour sensibiliser de façon claire et précise les jeunes sur les défis que pose le VIH/sida.

En Andorre, nous envisageons le problème du VIH/sida sous plusieurs angles, en insistant surtout sur la question de la prévention et en ciblant d'abord et surtout les adolescents et les jeunes. Parmi nos actions les plus importantes, il y a lieu de noter que chaque année à l'occasion de la Journée mondiale du sida, des informations précises sont publiées à l'attention des jeunes, et des campagnes d'information organisées

dans des centres de loisirs. Les enseignants étant considérés comme les principaux agents sur les questions de santé dans les écoles, diverses activités de formation sont organisées à leur intention afin qu'ils puissent transmettre des informations utiles et fiables à leurs élèves.

En 1999, le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, en collaboration avec le Ministère de la santé et du bien-être et la Fondation Caixa-Banc, a organisé le Forum sur le sida et les jeunes qui comprend, chaque année, des activités réalisées par des lycéens, et qui donnent lieu à des journées de débats.

Depuis 1993, Andorre dispose d'un service d'information et de soins pour jeunes, où des tests de VIH gratuits et anonymes sont effectués et des informations complètes sont fournies sur la prévention, les soins et le traitement social.

Durant la préparation de la Journée mondiale du sida 2000, une action ciblant les femmes a été organisée, sous forme de séances d'information sur leur lieu de travail.

L'une des questions qui méritent particulièrement notre attention est la difficulté que rencontrent dans plusieurs régions de la planète nombre de femmes et de jeunes filles pour résister à l'épidémie. Nous sommes convaincus que cette session extraordinaire va donner lieu à toute une série de mesures spécifiques qui prendront en compte les besoins de la population féminine, gravement touchée par la maladie et qui devrait bénéficier de tout un arsenal de mesures de protection.

Au coeur de toutes ces questions, il y a l'aspect capital de l'accès aux médicaments. Ces derniers mois, nous avons vu les compagnies pharmaceutiques commencer à changer notablement leurs politiques de vente. Nous tenons ici à les encourager à continuer dans cette voie en trouvant les moyens de faciliter l'accès aux médicaments des catégories de population qui ont le plus de difficultés à se les procurer. En Andorre, toute personne affectée est en droit de recevoir tous les soins de santé nécessaires.

Deuxièmement, nous voudrions joindre notre voix à celle de tous les autres orateurs qui ont demandé que l'on donne les moyens à l'Afrique d'échapper à la situation actuelle de progression constante du VIH/sida, qui a déjà touché une grande partie de sa

population. Le fait que, sur les 36 millions de personnes porteuses du virus dans le monde 75 % se trouvent en Afrique, illustre on ne peut plus clairement l'ampleur de la crise sur ce continent.

Nous savons tous que le virus a détruit les structures sociales de nombreuses régions, que les écoles perdent leurs enseignants, que les jeunes doivent rester à la maison pour soigner les malades et que le nombre d'orphelins continue d'augmenter. Ici, les paroles ne suffisent plus; ce qu'il faut, ce sont des mesures et des initiatives claires et précises, prises par chaque pays avec la ferme volonté d'apporter toute l'aide nécessaire à ses propres malades et d'empêcher la propagation de la maladie, avec le soutien de la communauté internationale qui doit comprendre qu'il ne s'agit pas que d'une crise sanitaire mais d'une crise mondiale qui nuit à tout plan de développement social et économique que l'on pourrait entreprendre.

Nous savons qu'il faudra beaucoup d'efforts pour obtenir des résultats et qu'il faut dès le départ un engagement ferme d'assistance financière. Dans le projet de déclaration que nous allons adopter à la fin de la session, nous sommes tombés d'accord sur le chiffre de 7 à 10 milliards de dollars pour le budget nécessaire à la lutte contre la maladie et nous avons souligné la nécessité d'une participation commune des gouvernements et des organisations privées. Bien sûr, c'est l'un des projets pour lesquels un partenariat est essentiel, la société tout entière devant se sentir impliquée dans cette lutte. À cet égard, j'annonce que mon gouvernement a l'intention de verser une contribution de 100 000 dollars au fonds, auquel il espère que tous les pays contribueront généreusement.

Au début de mon intervention j'ai parlé de la nécessité d'une meilleure compréhension de la situation. Je voudrais maintenant passer brièvement en revue ce que nous avons appris depuis l'apparition du VIH/sida. D'abord, il ne fait pas de doute que nous sommes une fois de plus conscients de notre vulnérabilité d'êtres humains. Beaucoup ont d'ailleurs comparé cette maladie à la peste de l'Europe médiévale. Nous ne pouvons pas non plus ignorer les similitudes avec cette période dans les réactions qui, par moments et par endroits, ont été pénétrées d'obscurantisme et de superstition.

Mais aujourd'hui nous savons qu'avec de bonnes informations préventives, des soins et un soutien adéquats aux malades, nous pouvons dans une certaine

mesure maîtriser la maladie en attendant la découverte d'un vaccin qui en stoppera la propagation. Nous connaissons également l'immense force de solidarité que représentent tous ces groupes de personnes et ces organisations qui ont lutté, luttent et continueront de lutter pour que le VIH/sida ne devienne pas un facteur de discrimination forçant les malades à cacher leur état.

Pour terminer, je tiens à souligner que le courage manifesté par des milliers de malades devrait être la meilleure leçon pour affronter l'avenir plein d'espoir à l'égard des personnes touchées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Cheikh Fazlul Karim Selim, Ministre de la santé et du bien-être familial du Bangladesh.

Cheikh Selim (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je suis honoré d'être ici aujourd'hui en cette très importante occasion : le premier débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'importante question de santé publique qu'est le VIH/sida. Nous sommes tous ici aujourd'hui pour parler de nos préoccupations, de nos progrès et de nos difficultés et pour tirer des enseignements de notre expérience mondiale et trouver des moyens de protéger notre avenir.

Je suis heureux de présenter quelques aperçus de la situation du VIH/sida au Bangladesh. Je partage l'engagement total de mon gouvernement, et en particulier celui de notre Premier Ministre, Cheikh Hasina, pour la prévention d'une épidémie du VIH/sida au Bangladesh. Cet engagement est à l'origine de notre programme extrêmement actif de prévention du VIH/sida. Le Bangladesh a commencé son programme de prévention du VIH/sida très tôt, dès 1985, avec la formation d'un comité national de haut niveau sur le sida, que je préside.

Le Bangladesh a formulé une politique nationale sur le VIH/sida et les questions liées aux maladies sexuellement transmissibles. En outre, nous avons mis en place une stratégie de mise en oeuvre et une stratégie de communication destinée à modifier les comportements pour faire échec à la menace de la maladie dans notre population. Récemment, nous avons mis particulièrement l'accent sur la prévention de ce problème. Nous avons également élargi le programme national de prévention pour couvrir l'ensemble du pays.

Tirant les enseignements de notre expérience et de nos succès de planification familiale, nous avons conçu le programme de prévention du VIH/sida en tenant compte de nos pratiques religieuses, de nos valeurs familiales traditionnelles et de notre éthique culturelle. Nous avons donc fait participer nos dirigeants religieux, des étudiants, des mouvements de jeunes et des responsables communautaires à l'appui du programme de prévention du VIH/sida dans notre pays.

Grâce aux différentes mesures que nous avons prises, la prévalence du VIH/sida au Bangladesh est très faible. Nous n'avons recensé que 157 personnes séropositives sur 127 millions d'habitants. Toutefois, compte tenu de l'ampleur du problème, dans une perspective plus large, nous avons besoin d'une aide financière et technique urgente de la part du fonds spécial des Nations Unies sur le VIH/sida et de la communauté internationale pour protéger notre population de ce terrible problème de santé publique.

Notre gouvernement a récemment approuvé une loi sur la protection des transfusions sanguines et mis en route un vaste programme de dépistage des produits sanguins dans 97 centres du pays. Il va être étendu à tout le pays grâce à la mise en place d'un service national complet de transfusion sanguine, pour lequel nous avons également besoin d'une aide spéciale.

Je voudrais informer la présente session extraordinaire que nos forces armées bénéficient d'un programme très efficace de prévention du VIH/sida. Bien que le Bangladesh soit maintenant le plus grand fournisseur de contingents pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde, depuis 1988, seuls trois cas de séroconversion ont été décelés sur l'effectif total de 39 000 membres déployés jusqu'à maintenant dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres missions étrangères.

Malgré ces réussites, nous estimons qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir et que l'autosatisfaction n'est pas de mise. Le grand défi qui nous attend maintenant est le renforcement de nos capacités institutionnelles afin de pouvoir faire un usage optimal des ressources que nous avons mobilisées. Nous avons besoin d'assistance à tous les niveaux, du technique au directorial, et tant au

Gouvernement qu'au sein de la société civile, afin de devancer l'épidémie.

Au nom de mon gouvernement et de notre pays, je voudrais saisir cette occasion pour partager notre expérience et renouveler auprès de l'ONU notre engagement pour relever ensemble ce défi. Je tiens à attirer l'attention de cette session extraordinaire sur la croissance rapide de l'épidémie de sida dans les pays d'Asie, en particulier au Bangladesh, et sur le risque grave que cela représente pour une grande partie de notre population.

Les membres sont conscients de ce que cette maladie mortelle n'est pas limitée par des frontières géographiques. La multiplication des activités économiques, l'urbanisation et la mondialisation ont contribué à une propagation rapide du VIH/sida chez nos jeunes. J'exhorte donc la communauté internationale à fournir des fonds adéquats au Bangladesh, afin de lui permettre de faire face à ce problème naissant. Nous estimons également que des pays comme le Bangladesh et d'autres en Asie devraient avoir un accès facile aux médicaments antirétroviraux afin de réduire le coût du traitement des malades du VIH/sida. Ce serait là un grand pas en avant pour nourrir les espoirs et les aspirations de millions de nos concitoyens.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bohumil Fišer, Ministre de la santé de la République tchèque.

M. Fišer (République tchèque) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Président de la République tchèque, M. Václav Havel.

Consciente de l'ampleur de l'épidémie du VIH/sida, maintenant dans sa troisième décennie, la République tchèque a été un des promoteur du débat ouvert sur le problème. À ce stade, je voudrais exprimer notre reconnaissance aux responsables des préparatifs de la présente session, l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka et surtout l'Ambassadrice Penny Wensley, pour leurs efforts inlassables vers la mise au point du projet de déclaration d'engagement.

Il est évident que l'épidémie du VIH/sida est maintenant une crise mondiale et qu'elle constitue l'un des plus grands facteurs de déstabilisation du développement et du progrès social. Dès le début, la République tchèque a pris part aux activités du

Programme mondial de lutte contre le sida et de son successeur, ONUSIDA. De plus, nous collaborons étroitement depuis plusieurs années avec les pays européens voisins dans les secteurs médical, social et économique.

Notre pays a eu de la chance jusqu'à maintenant, et n'est pas touché par la propagation de la maladie. Il reste un des pays d'Europe et du monde qui ont la plus faible incidence de VIH/sida. En mai 2001, il y avait un total de 514 personnes contaminées par le VIH enregistrées en République tchèque. Sur ce nombre, 151 personnes avaient déjà atteint le stade clinique du sida, et 90 en étaient mortes.

Nous sommes d'avis qu'une coordination adéquate au niveau national est très importante. Notre gouvernement collabore étroitement avec les acteurs de la société civile, les organisations non gouvernementales, les institutions économiques et de recherche, ainsi que les personnes atteintes du VIH/sida, et leur famille. Notre programme de lutte contre le VIH/sida est axé sur la prévention. Les secteurs gouvernemental et non gouvernemental accordent une attention particulière aux jeunes, et intensifient l'éducation sexuelle et familiale dans nos écoles. Un dialogue clair et ouvert avec tous les groupes vulnérables est fondamental pour toute activité future.

L'efficacité de la prévention repose sur un vaste réseau accessible de dépistage volontaire du VIH et de conseils fournis avant et après les tests. Chaque district de mon pays – et il y a plus de 80 lieux pour une population de 10 millions de personnes – fournit ce genre de test. La priorité est accordée à la réduction du risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Depuis le 1er janvier 2001, les tests de dépistage du VIH sont obligatoires pour toutes les femmes enceintes, afin d'administrer gratuitement les médicaments antirétroviraux prophylactiques à toutes les femmes séropositives. Les trois premiers cas de nourrissons séropositifs en République tchèque ont constitué un avertissement suffisant et nous ont incités à nous préoccuper de cette question.

Nous accordons également une grande attention à l'accessibilité aux soins et à la qualité des traitements fournis aux malades du VIH/sida dans nos centres cliniques contre le sida. L'assurance santé et une subvention nationale contre le VIH/sida couvrent les mesures prophylactiques et les traitements.

Nous reconnaissons que les dimensions de cette épidémie échappent au contrôle des pays, aussi riches ou vastes qu'ils soient. La seule façon de remédier à la situation est de mobiliser toutes les ressources dans le domaine de la coopération, de la science et des activités de prévention internationales qui se sont avérées efficaces dans diverses régions du monde. En plein accord avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, j'estime que nous ne pouvons pas faire face au sida en portant des jugements moraux ou en refusant de regarder en face des faits désagréables, et encore moins en stigmatisant ceux qui sont contaminés et en prétendant que c'est entièrement de leur faute.

Ici, je voudrais citer un message du Président de la République tchèque, M. Václav Havel, que j'ai été autorisé à représenter devant cette Assemblée :

« Permettez-moi d'exprimer l'espoir que cette session favorisera une coopération plus étroite entre tous les pays dans leurs efforts pour prévenir et éradiquer cette dangereuse maladie, qui représente un fléau pour le monde entier, et en particulier pour les pays africains. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Clement Leo, Ministre de la santé de Vanuatu.

M. Leo (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous transmets les salutations du Gouvernement et de la population de Vanuatu, et exprime ici notre appui aux efforts mondiaux de lutte contre le VIH/sida qui se concrétisent dans cette Assemblée, sous votre direction avisée. Vanuatu souscrit à la déclaration qui sera faite par le représentant de Tuvalu, au nom des pays membres du Forum des îles du Pacifique.

Vanuatu, comme Tuvalu, n'a aucun cas confirmé de VIH/sida. Malgré ce succès, nous ne sommes pas restés oisifs. Le Gouvernement de la République de Vanuatu et son secteur des soins de santé ont répondu au défi mondial du VIH/sida au cours de la dernière décennie. Le Gouvernement est fortement préoccupé par les défis et les fardeaux que cette épidémie impose au développement humain et à la sécurité mondiale.

Vanuatu est susceptible, à plusieurs égards, d'être touché par cette maladie mortelle. Pays moins avancé, Vanuatu est déjà vulnérable dans de nombreux secteurs sociaux, économiques et écologiques. Son taux de croissance démographique élevé est plus important

dans les zones urbaines. Il a une population très jeune – 80 % des personnes ont entre 15 et 25 ans – qui est très vulnérable. La grande mobilité de la population, le taux de chômage croissant et l'ampleur inquiétante des maladies sexuellement transmissibles traditionnelles sont des indicateurs de risque pour la propagation du VIH/sida. Ce scénario, associé à des facteurs culturels et à l'absence de technologie de dépistage perfectionnée, peut vouloir dire que tous les cas ne sont pas signalés ou que la capacité de dépistage est inadéquate.

Vanuatu est très conscient des ravages provoqués par le VIH/sida, qui se font sentir surtout dans le groupe productif de la population. Cette pandémie s'attaque au cœur même de la société et sape tous les progrès de développement réalisés jusqu'ici. Les progrès sociaux et économiques seront encore ralentis si la pandémie n'est pas contrecarrée. Les pays les moins développés et les petits États insulaires comme Vanuatu ont encore plus à perdre si nous permettons à la pandémie de sévir dans nos petites populations, étant donné les nombreuses contraintes auxquelles nous devons faire face même avant que la contamination ne soit signalée. Vanuatu est parfaitement conscient du fait que les effets dévastateurs de cette pandémie affaiblissent les membres déjà vulnérables de notre société : les femmes, les enfants et les jeunes.

C'est dans ce contexte que nous approuvons le renforcement des droits de l'homme dans notre lutte mondiale contre le VIH/sida, en particulier pour les groupes vulnérables. Il est urgent de revenir sur les préjugés culturels et religieux qui prévalent encore compte tenu des obstacles et des répercussions sur le plan mondial. À cet égard, Vanuatu est persuadé que le cadre des droits de l'homme nous offre à tous le champ idéal dans lequel entrent les liens appropriés pour nous aider à trouver des solutions dans notre lutte contre le VIH/sida.

Vanuatu se félicite de la création du fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé et de l'accent mis sur les stratégies de prévention qui sont fermement alignées sur les buts de nombreux gouvernements. Reconnaisant les contributions que les pays, secteurs et institutions apportent au fonds, nous espérons vivement atteindre les objectifs établis par l'ONU. Ce ne sera qu'alors que nous pourrons renverser la tendance dans notre quête mondiale de solutions depuis que l'infection du VIH/sida a été détectée pour la première fois il y a 20 ans.

Pour terminer, nous nous devons de souligner le rôle dirigeant joué par le Secrétaire général dans cette lutte mondiale, qui a permis d'élever le VIH/sida à ce niveau sans précédent d'action de l'ONU, symbolisée par la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Vanuatu attend avec intérêt l'adoption à la présente session d'une déclaration d'engagement audacieuse, concrète, réaliste et accessible qui stimulera tous les efforts internationaux déployés et la volonté politique manifestée à ce jour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Leslie Ramsammy, Ministre de la santé du Guyana.

M. Ramsammy (Guyana) (*parle en anglais*) : Les assauts du VIH/sida que nous subissons depuis plus de deux décennies ont déjà laissé une empreinte indélébile sur le tissu social, politique et économique de nos sociétés.

La présente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida n'est que trop attendue, mais elle doit nous mettre sur la voie d'un programme international qui suscitera la volonté politique dont nous avons grandement besoin pour nous attaquer à cette pandémie et identifier les buts et stratégies clairs pour enrayer et freiner la propagation de cette maladie redoutable. Le succès dépendra dans une large mesure de notre lutte contre les préjugés, la peur, la dénégation et l'opprobre et de notre engagement pour poursuivre une démarche multisectorielle qui implique une participation optimale de la société civile et des malades du VIH/sida.

Mon pays, le Guyana, se trouve dans un véritable état de siège et au bord de la catastrophe. Le VIH/sida menace de décimer une grande partie de notre population active. Un nombre sans précédent d'enfants ont été rendus orphelins. Le tissu de la société guyanienne est déchiré implacablement et notre développement socioéconomique est menacé de destruction. Nous entendons les cris – nous partageons la douleur – de nos frères et soeurs de l'Afrique subsaharienne, où de nombreuses nations s'efforcent désespérément d'échapper à un anéantissement complet face aux assauts du VIH/sida.

Nous joignons nos forces et nos voix à celles de nos frères et soeurs des Caraïbes en luttant

courageusement contre le fléau de la pandémie du VIH/sida. Mais nous ne savons que trop que les Caraïbes sont maintenant au deuxième rang mondial des régions touchées.

Le Guyana est l'un des pays les plus touchés des Caraïbes, avec un taux de prévalence de 5,5 %. Nous constatons, avec une préoccupation plus vive que celle de la plupart des pays, l'ampleur de la catastrophe qui frappe de nombreuses nations soeurs de l'Afrique. Les taux de prévalence respectifs de 45 % parmi les professionnels du sexe et de 29% chez les personnes atteintes de maladies sexuellement transmissibles sont proches des taux enregistrés dans de nombreux pays africains.

Le plan stratégique du Guyana prévoit des partenariats avec des organisations de la société civile et des malades du VIH/sida. Nous approuvons la stratégie ABC d'ONUSIDA. Nous sommes déterminés à réduire la transmission de la mère à l'enfant et à remédier aux inégalités entre les sexes, à l'opprobre, à la discrimination et aux violations des droits de l'homme. Pour nous, le traitement et les soins sont inséparables des efforts de prévention. Cependant, nous ne disposons pas des moyens suffisants pour mettre en oeuvre efficacement cette stratégie. Ce n'est pas que notre problème. C'est une lutte mondiale. C'est en dernier ressort une lutte contre la pauvreté.

Les nombreuses discussions, les belles phrases et déclarations gênent et impatientent le Guyana. Le Guyana veut des actes. Les hésitations, les atermoiements et les conditions astreignantes auxquelles est subordonné l'allègement de la dette sont, dans le monde, autant d'alliés du fléau du VIH/sida. Pour des pays comme le Guyana, l'allègement de la dette ne doit pas simplement signifier en réduire le fardeau mais bien l'annuler. L'allègement de la dette dont a bénéficié le Guyana a permis un investissement important dans le secteur social, entraînant une meilleure alimentation, la réduction de la mortalité maternelle et infantile et l'élargissement des possibilités d'éducation pour nos enfants.

Mais le VIH/sida a commencé à saper les grands progrès sociaux que le Guyana a faits depuis 10 ans. Si mon pays ne peut pas avoir accès d'urgence à des fonds additionnels, notre capacité pour lancer et maintenir des programmes de surveillance, de conseils volontaires, de dépistage, de renforcement des

capacités, de consolidation de l'infrastructure sanitaire et de traitements continuera d'être gravement entravée.

Les sociétés pharmaceutiques, elles, doivent réduire fortement les coûts des médicaments antirétroviraux. La réduction des prix jusqu'à environ 1 000 dollars par personne et par an n'a pour nous aucun sens. Cela exclut toujours des pays comme le Guyana. L'offre de prix réduits devrait être également étendue au secteur privé afin que davantage de personnes puissent à titre personnel se procurer des médicaments antirétroviraux.

Il est indécent de profiter de cette crise. C'est pourquoi le Guyana salue des pays comme le Brésil et l'Inde pour leurs efforts visant à produire des médicaments abordables. De telles initiatives sont des nécessités que les pays pauvres ne sauraient méconnaître. Les connaissances et l'expérience des sociétés pharmaceutiques au Brésil et en Inde devraient être favorisées, en particulier dans le contexte d'une coopération Sud-Sud.

Nous voudrions féliciter les organismes donateurs et techniques internationaux pour leur appui, à ce jour, mais nous demandons de faire plus.

Pour le Guyana et d'autres pays pauvres, notre avenir semble dépendre d'efforts intensifiés des chercheurs pour mettre au point un vaccin. Nous sommes favorables au fonds mondial envisagé pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé et nous exprimons l'espoir que le fonds ne deviendra pas un prétexte pour imposer des conditions aux pays en développement. La lutte mondiale contre le VIH/sida ne devrait ni ne doit pas être politisée. Trop de vies sont en jeu.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. José Francisco López Beltrán, Ministre de la santé publique et de la protection sociale d'El Salvador.

M. López Beltrán (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Je voudrais exprimer la sincère reconnaissance du Gouvernement d'El Salvador à ceux dont les efforts, en coordination avec le Secrétaire général de l'ONU, ont permis l'organisation de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen du problème du VIH/sida sous tous ses aspects – une pandémie devenue l'une des menaces les plus redoutables pour la vie et la dignité humaines en ce nouveau millénaire.

El Salvador est le pays le plus densément peuplé d'Amérique centrale et aussi l'un des plus gravement touchés par les catastrophes naturelles de ces dernières années, comme le cyclone Mitch et les deux séismes de janvier et février derniers. Il est également vulnérable à des facteurs économiques conjoncturels externes, tels que la hausse des prix du pétrole et la baisse des cours internationaux du café. Ajoutons à cela les efforts nationaux en cours pour consolider les progrès démocratiques et la reconstruction nationale dans le contexte de l'après-guerre civile. Tous ces facteurs exigent d'énormes ressources économiques, mais surtout des ressources humaines instruites, bien formées, en bonne santé et solidaires.

El Salvador reconnaît que la pandémie du VIH/sida possède toutes les caractéristiques susceptibles de limiter considérablement notre développement, surtout avec les progrès rapides qu'elle a faits au niveau national ces dernières années.

Vu ses origines structurelles et son enracinement social, cette épidémie exige une riposte efficace et énergique, où chacun des acteurs sociaux est appelé à jouer un rôle fondamental. Dans ce contexte, le Gouvernement d'El Salvador a décidé d'engager un effort avec les organisations non gouvernementales, regroupées au sein de PREVENSIDA, et avec des organismes de coopération internationale, dont ONUSIDA, pour faire face à cette pandémie. Grâce aux efforts communs de toutes ces organisations, on peut déjà voir quelques résultats aux niveaux local, national, régional et dans toute la sous-région d'Amérique centrale.

Le Gouvernement d'El Salvador s'est allié avec tous les groupements d'intérêt sur la question, ce qui lui a permis d'obtenir des résultats importants, dont je citerai ici quelques-uns.

Le premier est un plan stratégique de prévention et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida, qui envisage, en plus des stratégies de lutte contre le problème, le rôle spécifique de chacune des 23 organisations participantes du pays, ainsi que les contributions économiques de chacune d'elles au renforcement et à l'exécution de ce plan.

Deuxièmement, nous avons élaboré un projet de loi nationale collectif sur le sida qui va bientôt être présenté à l'Assemblée législative par le Ministère de la santé. Je tiens à préciser que les dispositions issues de la présente session extraordinaire seront bien sûr

incorporées à cette loi, afin de la rendre conforme à nos engagements internationaux.

Troisièmement, il y a le renforcement et l'élargissement de notre réponse au niveau de la prise en charge des personnes infectées et malades. Dans ce domaine, le Ministère de la santé a adopté de nouvelles techniques de laboratoire pour la prise en charge et le suivi des patients. Cent pour cent du sang collecté est testé dans toutes les banques de sang du pays. Le personnel de santé a été formé pour pouvoir conseiller avant et après le dépistage. Enfin, une ligne directe et confidentielle va bientôt être mise en service au niveau national, qui sera gérée par du personnel correctement formé.

Quatrièmement, nous avons entamé la mise à jour des normes nationales de gestion des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida et des protocoles de traitement, avec une vaste participation des groupements d'intérêt, des secteurs professionnels et universitaires et les conseils de spécialistes internationaux.

Cinquièmement, nous poursuivons la surveillance épidémiologique au niveau national, qui nous permet d'orienter nos politiques de gestion et de lutte contre la maladie et de mieux cibler le traitement. À cet égard, nous avons commencé à offrir des traitements antirétroviraux aux adultes, aux enfants et aux femmes enceintes, afin de réduire la transmission verticale de la maladie.

Sixièmement, s'agissant des programmes de promotion et de protection de la santé, le Gouvernement encourage une approche intersectorielle, avec la participation d'autres secteurs du gouvernement, comme le Secrétariat d'État à la famille, les Ministères de l'intérieur, de l'éducation, de la santé publique et de l'assistance sociale, l'Institut national des sports, la Croix-Rouge salvadorienne, l'Institut salvadorien de protection des mineurs, l'Institut salvadorien de sécurité sociale, le Service du Médiateur pour la défense des droits de l'homme et la police civile nationale. Ces programmes ciblent en priorité les adolescents et les adolescentes afin d'encourager des valeurs et une hygiène de vie saines.

El Salvador estime qu'il importe d'adopter une approche sous-régionale du problème, par le biais d'instances comme la RESSCAD, le COMISCA ou le SICA, parfaitement adaptées pour la mise au point de stratégies communes de lutte, et pour lesquelles nous

demandons tout l'appui possible. C'est en effet au niveau de l'Amérique centrale que nous espérons obtenir les résultats les plus importants avec nos programmes, compte tenu du volume énorme et dynamique des échanges de biens, de services et de personnes entre nos pays.

Le Gouvernement d'El Salvador appuie fermement les efforts de l'Assemblée générale contenus dans le projet de déclaration d'engagement sur le VIH/sida, et en particulier la création du Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida, qui permettra d'endiguer cette pandémie en oeuvrant en priorité à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement idoine des personnes atteintes.

Nous tenons à souligner que l'Amérique centrale, et en particulier El Salvador, a bénéficié de la coopération de la République de Chine pour la mise au point de programmes de santé, notamment sur le VIH/sida. D'autres pays en développement ainsi que des organisations non gouvernementales ont également bénéficié de cette coopération, fournie par solidarité et dans le cadre de l'aide médicale et humanitaire et qui pourrait, à notre avis, être encore plus importante et efficace si les plus de 21 millions d'habitants que compte Taiwan étaient représentés à l'Organisation mondiale de la santé, dont les procédures ont déjà permis la participation de non-membres de l'ONU à titre d'observateurs. C'est une aspiration que nous appuyons.

M. Filonov (Biélarus), Vice-président, assume la présidence.

Enfin, le El Salvador est convaincu que cette pandémie a pris une dimension mondiale, et que nous sommes tous vulnérables. Elle exige, de par sa nature, une réaction globale, vaste et coordonnée de la communauté internationale, dont les membres doivent renforcer leur coopération, en échangeant leurs expériences et leurs connaissances techniques en la matière, sans exclusion aucune, qu'elle soit politique, idéologique ou de tout autre ordre.

Le Président par intérim (parle en russe) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Martín Chiola Villagra, Ministre de la santé publique et du bien-être social du Paraguay.

M. Chiola Villagra (Paraguay) (parle en espagnol) : Dans le cadre de la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations

Unies, la République du Paraguay s'associe aux efforts internationaux pour intensifier les activités de lutte contre l'épidémie du sida.

Au Paraguay, l'épidémie a commencé en 1985 et, depuis lors, son intensité ne cesse de s'accroître. En mai 2001, 665 cas de sida avaient officiellement été signalés. La prévalence du sida au Paraguay est peu élevée : 0,13 dans l'ensemble de la population, qui compte environ 5,4 millions de personnes. Les personnes contaminées sont en majorité des hommes. Il y a une plus grande incidence dans les zones urbaines et une incidence modérée parmi les utilisateurs de drogues injectables. Cependant, la maladie touche de plus en plus de femmes, d'hétérosexuels et de pauvres, en particulier des femmes pauvres, et elle se propage toujours davantage dans les villes de l'intérieur du pays.

En 1988, le Gouvernement du Paraguay a créé le programme national de contrôle du sida, institution relevant du Ministère de la santé publique et du bien-être social, qui a mis sur pied des activités de prévention et d'aide, dans le contexte de l'épidémie naissante.

Il convient de souligner que le problème du VIH/sida a été considéré comme une politique d'État dans le contexte de la réforme de l'éducation, ce qui a permis des mesures préventives visant les enfants et les jeunes dans les écoles. On a également pris des mesures qui visaient d'autres groupes vulnérables; parmi elles, il faut signaler celles destinées aux utilisateurs de drogues injectables dans les prisons.

Depuis 1996, le Ministère de la santé publique et du bien-être social a fourni des soins gratuits et complets aux personnes contaminées, y compris diagnostic en laboratoire, un suivi ainsi que l'administration de médicaments antirétroviraux, et ce sans cadre juridique obligeant l'État à fournir de tels services gratuitement.

Le Paraguay a représenté l'Amérique du Sud au conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pendant trois ans.

La République de Paraguay propose les mesures suivantes : appuyer la création immédiate d'un fonds commun pour la lutte contre le sida, axé sur la prévention et l'assistance; réduire l'iniquité des investissements sanitaires entre les pays où la prévalence est élevée et ceux où elle est faible;

accroître l'assistance internationale servant à la prévention dans les pays où la prévalence est faible; solliciter les institutions internationales de prêt pour qu'elles fournissent une aide à fonds perdu pour lutter contre le sida; considérer le sida comme un problème de santé qui affecte l'économie ainsi que la sécurité des pays; reconnaître que l'épidémie du sida renforce le cercle vicieux de la pauvreté; prendre des mesures immédiates pour que les sociétés pharmaceutiques réduisent le coût des médicaments, et tiennent ainsi compte des droits des 36 millions de contaminés; et envisager la réduction de la dette extérieure des pays pauvres touchés par l'épidémie du sida.

En tant que Paraguayen, je transmets le message sincère suivant aux représentants de tous les pays qui assistent à cet événement international : oublions nos différences économiques, raciales, politiques, culturelles et religieuses; la pandémie ne respecte rien ni personne, elle nous touche tous; et seul un effort commun nous permettra de gagner la bataille contre ce terrible fléau.

Le Paraguay remercie l'ONU de lui avoir offert cette possibilité de participer à ce débat. Nous espérons que notre prochaine rencontre nous permettra de parler de nos réalisations et des objectifs que nous aurons atteints.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Andrei Gherman, Ministre de la santé de la République de Moldova.

M. Gherman (République de Moldova) (*parle en russe*) : C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole, au nom du Gouvernement de la République de Moldova, lors de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida. Je voudrais exprimer l'espoir que ce forum fournira l'élan nécessaire pour progresser davantage dans la prévention du VIH/sida, comme l'exige la Déclaration du Millénaire, et contribuera à favoriser la coordination des efforts internationaux dans ce domaine.

La République de Moldova partage les préoccupations et l'inquiétude de la communauté mondiale face au risque d'une propagation rapide de l'épidémie du VIH/sida dans le monde, et face à ses effets catastrophiques et dévastateurs. Elle est consciente de la menace que représente l'épidémie pour le bien-être et la sécurité des populations du monde entier. Cela étant, notre gouvernement prend des mesures énergiques pour contrer la maladie. En

même temps, nous participons davantage à des activités de coopération internationale dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la recherche d'un remède et de la surveillance épidémiologique de la propagation du VIH/sida. Nous nous réjouissons de notre coopération avec ONUSIDA et des travaux d'autres organisations, axés non seulement sur la prévention mais également sur le soin des personnes contaminées, qui réduit de beaucoup le risque d'une propagation encore plus grande de cette épidémie.

Après avoir effectué une analyse de la situation actuelle et avoir tiré des enseignements de l'expérience internationale, la République de Moldova a élaboré, avec l'appui d'ONUSIDA, une stratégie pour la période de 2001 à 2005. Le programme national est conçu pour renforcer les efforts en vue d'améliorer la situation, et pour prévenir la propagation de cette maladie et d'autres maladies transmissibles qui touchent surtout les jeunes, les groupes vulnérables et les groupes particulièrement exposés de la population. Nous tentons d'assurer la sécurité des transfusions de sang, de nous occuper des utilisateurs de drogues injectables, et de fournir des traitements psychologiques aux séropositifs et aux membres de leur famille. La prévention de la contamination par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles est une priorité dans le cadre de notre politique d'État.

La République de Moldova est touchée par l'épidémie du VIH/sida depuis le milieu des années 1990, comme la plupart des pays d'Europe de l'Est. Elle accorde une grande importance à la prévention dans la lutte contre ce virus. Grâce aux mesures législatives, organisationnelles et préventives qu'elle a prises, la prévalence de la contamination par le VIH/sida en Moldova est relativement faible. À l'heure actuelle, nous avons enregistré environ 1 300 cas.

Cependant, la propagation de l'épidémie du VIH/sida est clairement influencée par la situation socioéconomique – la détérioration de la qualité de la vie et les niveaux croissants de chômage, de migration, de prostitution et de toxicomanie. Environ 83,4 % de tous les séropositifs sont des toxicomanes par injection. Par suite de l'expansion du commerce sexuel, de la traite des jeunes filles et des femmes à des fins sexuelles et de la forte propagation des maladies sexuellement transmissibles, les relations sexuelles deviennent de plus en plus le principal mode de transmission du VIH/sida. En Moldova, comme dans

d'autres pays, l'épidémie du VIH/sida affecte en particulier les jeunes, avec des répercussions négatives sur la situation démographique et socioéconomique.

Les autorités gouvernementales et la société civile de Moldova, reconnaissant la gravité de la situation – les perspectives défavorables et les conséquences de l'épidémie – ont confirmé leur détermination de prendre des mesures pour prévenir la propagation du VIH, estimant que c'est la riposte la plus fondamentale face à l'épidémie. Elles ont également confirmé qu'elles étaient prêtes à orienter les efforts de l'État et à rechercher les ressources nécessaires pour appuyer la stratégie élaborée pour lutter contre l'épidémie et pour soigner et soutenir les personnes atteintes et souffrant de la maladie.

La République de Moldova est l'un des coauteurs de la résolution des Nations Unies en vertu de laquelle il a été décidé de tenir la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le Moldova appuie pleinement le rapport du Secrétaire général présenté à la présente session extraordinaire et les recommandations de tous les membres de la communauté internationale sur la façon de lutter contre le VIH/sida. Nous estimons que les grandes lignes énoncées par le Secrétaire général pour mener cette campagne fournissent les bases pour prévenir et combattre cette infection mortelle.

À cet égard, je voudrais noter qu'au plan national, une gamme encore plus large de mesures de prévention ont été prises pour endiguer l'épidémie, conformément aux recommandations de l'ONU. En 1993, nous avons adopté une loi sur la prévention du sida en République de Moldova. Cette loi prévoit la mise en place pour la période 2001-2005 d'un programme national pour la prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles et prend aussi d'autres mesures. Un large éventail de structures gouvernementales et d'organisations non gouvernementales participent à ce travail de prévention. Une campagne est en cours pour informer, éduquer et former la population, en particulier les jeunes. Le but est de promouvoir des modes de vie sains et des comportements à moindre risque. Avec le concours des organisations internationales telles qu'ONUSIDA, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que le Fonds Soros, nous avons mis en oeuvre une série de projets visant à

prévenir l'infection du VIH parmi les groupes vulnérables, surtout chez les toxicomanes par injection.

Du fait de l'exceptionnelle gravité du problème du VIH/sida, une coopération internationale vigoureuse s'impose dans la lutte contre cette dangereuse maladie. La République de Moldova est prête à travailler énergiquement avec les organisations internationales, les gouvernements des autres pays et les organisations non gouvernementales sur des actions vastes et concrètes pour lutter contre cette épidémie et mettre en oeuvre la stratégie de lutte contre le VIH/sida.

Nous estimons extrêmement important de renforcer la coordination mondiale pour lutter contre l'infection du VIH dans le cadre de l'ONU. La coordination accrue devrait comprendre un soutien technique de la part d'ONUSIDA, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé et devrait être assurée grâce à de nombreux projets bilatéraux et multilatéraux destinés à fournir une aide médicale et un soutien social aux séropositifs ou sidéens.

Pour terminer, je voudrais manifester le soutien total de mon Gouvernement pour les initiatives des Nations Unies visant à lutter contre le VIH/sida et exprimer notre conviction que la présente session de l'Assemblée générale stimulera efficacement l'élaboration de mesures coordonnées pour lutter contre le VIH/sida aux niveaux national, régional et international.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yacoub Bin Youssouf Al-Masruwah, Vice-Ministre de la santé, chargé de la médecine préventive auprès du Ministère de la santé de l'Arabie saoudite.

M. Bin Youssouf Al-Masruwah (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : C'est la première fois qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale se tient pour débattre du problème de santé important et capital que représente le sida.

Alors que le monde devient un village planétaire grâce aux progrès réalisés dans le domaine des transports et des communications et que l'épidémie endémique du sida et maladies mortelles qui découlent de cette maladie qui ne connaît pas de frontières n'ont été enravées ni par une vaccination efficace ni par un remède performant, l'humanité devrait axer sa lutte

contre ce danger qui commence à menacer le monde entier sur l'adoption de mesures de prévention efficaces. La coordination, la coopération et l'échange de connaissances et d'expériences entre tous les pays sont particulièrement importants à cet égard.

Rien qu'en l'an 2000, 5,3 millions de nouveaux cas de sida ont été signalés, et l'on note une progression de la prévalence chez les femmes et les enfants. Ceci suffit pour attester qu'il est nécessaire que la communauté internationale réagisse par le biais de ses organisations gouvernementales, civiques et privées.

Le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite se rend compte combien cette épidémie est dangereuse et de la menace qu'elle représente pour les sociétés et les peuples du monde. Il partage avec d'autres gouvernements la responsabilité de relever le défi qui consiste à prévenir cette épidémie et à endiguer sa propagation. Le Royaume souscrit pleinement aux recommandations et stratégies internationales qui visent à lutter contre cette maladie et qui sont conformes aux enseignements de l'islam. Il se félicite de tous les efforts déployés par les organismes officiels et civiques aux niveaux international, régional et local, qui prennent la forme de l'échange d'expériences et de la tenue, à tous les niveaux, de réunions consacrées à la lutte contre cette maladie.

Dans les limites de ses compétences, le Gouvernement de l'Arabie saoudite offre à ses citoyens et résidents tous les services préventifs et thérapeutiques dans le cadre de ses services sociaux et sanitaires. Il suit de près les efforts internationaux, y compris ceux déployés par l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres organisations dont le Royaume est un membre actif. Il appuie tous les efforts qui sont déployés pour juguler cette maladie.

Pour empêcher que la maladie ne se propage dans le Royaume, le Ministère de la santé s'emploie à mettre en oeuvre un programme national ambitieux aux niveaux central et régional. Au niveau central, un programme national de lutte contre le sida a été mis sur pied dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre la maladie et de protection du pays contre les dangers de sa propagation. En outre, un comité scientifique consultatif a été établi pour aider l'exécutif dans tout ce qui touche aux aspects techniques du VIH/sida, comme le choix des médicaments et les activités de

laboratoire et de conseil pour les professionnels de santé des cliniques et les coordonnateurs du programme national dans les différentes régions, ainsi que pour l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation à la maladie.

Au niveau local, des centres de coordination du programme national de lutte contre la maladie ont été mis sur pied dans tout le Royaume d'Arabie saoudite; on y procède au suivi des malades et on y dispense les derniers remèdes, ainsi que des services de conseil et des méthodes de prévention à l'intention des patients et de leurs partenaires. Les patients sont suivis par des consultants et des spécialistes des maladies infectieuses. Les centres locaux procèdent, en outre, à des activités de suivi et à des études sur les catégories à haut risque.

Pour terminer, le nombre de patients séropositifs en Arabie saoudite est peu élevé : il ne dépasse pas 440 cas depuis le lancement du programme national en 1985. La raison est à rechercher dans la pratique de la religion musulmane, qui interdit les rapports sexuels en dehors des liens du mariage.

Néanmoins, une campagne de sensibilisation a été mise sur pied dans les médias pour atteindre toutes les catégories de la population, en particulier les jeunes, qui constituent la catégorie la plus à risque au sein du Royaume d'Arabie saoudite. Le programme insiste sur la pratique des enseignements de l'islam et explique les dangers de la maladie, ses causes, ses complications, la façon dont elle se propage et les manières de l'éviter.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. Mme Natsag Udval, Vice-Ministre de la santé de la Mongolie.

Mme Udval (Mongolie) (*parle en anglais*) : Les divergences d'opinion et les polémiques passionnées et persistantes ne sont pas une surprise face à un phénomène qui, depuis sa découverte, a explosé, comme le VIH/sida, en une menace planétaire et une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent. Si nous ne sommes pas tous touchés dans la même mesure, nous sommes tous confrontés au problème et aux énormes risques du VIH/sida. C'est vrai aussi pour la Mongolie, qui n'a que deux cas déclarés.

C'est dans cette conviction et par esprit de solidarité et de compassion que nous devons au cours de cette session mettre en place une riposte mondiale à

cette crise mondiale. Hier, au cours du dialogue avec des personnes atteintes de sida organisé par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, on a pu voir très clairement une fois de plus que l'heure n'était plus aux paroles mais aux actes concrets. Des objectifs que nous nous fixerons et de notre détermination dépendront la mort ou la vie de millions de personnes de par le monde.

La réponse à cette crise mondiale exige à notre avis une approche globale et intégrée, qui tienne compte de toute une série de questions, allant de la bonne gouvernance aux mesures de prévention, en passant par le respect des droits de l'homme et des droits de reproduction. Il faut de l'impulsion, du pouvoir aux communautés, et la mise en place de partenariats et de coalitions avec la société civile et le secteur privé. Une riposte mondiale coordonnée passe en outre par une coopération aux niveaux sous-régional et régional et une plus grande assistance à ces efforts de la part des organisations internationales, et en particulier de l'ONU.

Cette approche gagne du terrain dans le monde entier, et notamment parmi les pays en développement, mais il faut qu'elle soit soutenue par une aide financière plus importante. Le sort des pays en développement, en particulier des plus touchés, face à cette crise colossale avec des ressources extrêmement limitées, ne pourra changer sans injection de fonds et sans aide supplémentaires. On doit donc se féliciter des importantes promesses de contributions faites par de nombreux pays au cours de cette session, en témoignage de solidarité et de compassion.

Le Gouvernement mongol salue la proposition de créer un fonds pour la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et pour la santé, qui devrait à notre avis devenir opérationnel et commencer à fonctionner dès le début de l'année. Nous estimons qu'une fois en état de fonctionnement, le fonds devra aider les pays en développement, notamment les plus pauvres, à renforcer leurs systèmes de santé et axer son action en priorité sur la réduction des risques, l'action préventive et le renforcement des capacités nationales des pays.

Cette stratégie doit comprendre une aide aux efforts d'information et de sensibilisation autour du VIH/sida et de ses moyens de prévention et aux efforts d'éducation du public, notamment des jeunes, particulièrement en matière de sexualité et de pratiques

sexuelles sans risque. Les mesures permettant des injections sans danger et une réduction des risques sont également à encourager, comme tout effort de nature à réduire les vulnérabilités.

Comme on l'a dit et redit au cours de cette session, la volonté et l'engagement politiques revêtent une importance cruciale dans la mise en oeuvre et le succès de cette stratégie. Le Gouvernement mongol, quant à lui, a pris des engagements au plus haut niveau. Avec son taux de pauvreté si élevé, son système de santé précaire et le nombre croissant de cas recensés dans ses régions frontalières, la Mongolie est extrêmement vulnérable.

Pour relever le défi et élaborer une riposte nationale, un Comité national de lutte contre le VIH/sida présidé par le Premier Ministre a été mis en place. Une loi sur le VIH/sida a été promulguée en 1995 et la première phase du plan stratégique national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/sida est déjà presque achevée; la deuxième démarre bientôt. Le budget national du plan a été largement augmenté cette année. Une stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication pour la prévention du VIH/sida et des MTS a été adoptée et est en cours d'application. Le Gouvernement travaille en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales, avec lesquelles il a remporté des succès notables dans les campagnes de sensibilisation aux MTS et au VIH/sida menées auprès des jeunes et des adolescents vulnérables, comme la récente campagne d'éducation et d'appels de fonds à laquelle ont participé des vedettes de la pop, des dirigeants d'entreprises et des organisations non gouvernementales. Le Gouvernement s'efforce d'améliorer la prise en charge syndromique des MTS et conjugue les activités relatives aux MTS avec celles qui portent sur la santé et la reproduction.

Le Gouvernement coopère fructueusement avec des organisations internationales, dont les organismes de l'ONU, sur la base du mémorandum d'accord pertinent. Nous travaillons actuellement à faire progresser notre coopération avec les pays de la région, et notamment nos deux voisins.

Je voudrais à cette occasion exprimer la reconnaissance du Gouvernement et du peuple mongols aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et aux institutions des Nations Unies et à leur personnel qui ont soutenu nos efforts et dont

nous saluons le dévouement, l'abnégation et l'engagement.

Il reste beaucoup à faire, notamment dans les domaines du renforcement des capacités nationales et de l'éducation des jeunes. La disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de diagnostic et de santé en matière de sexualité et de reproduction ainsi que des produits sanguins non contaminés doivent être renforcés pour appuyer les autres activités. À cette fin, le Gouvernement a besoin de l'aide de la communauté internationale et de la société civile.

Ma délégation estime que la déclaration doit jouer et jouera un rôle important en donnant une nouvelle impulsion à la lutte mondiale contre le VIH/sida et nous promettons de soutenir intégralement les engagements qu'elle contient.

Le Président par intérim (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole à S. E. Dato' Seri Suleiman Mohamad, Vice-Ministre de la santé de la Malaisie.

Dato' Seri Suleiman (Malaisie) (*parle en anglais*): Ma délégation félicite l'ONU d'avoir convoqué cette session extraordinaire sur le VIH/sida, qui témoigne de la nature urgente de la pandémie. Soixante-dix pour cent de l'ensemble des adultes contaminés l'ont été par le biais de rapports hétérosexuels. Environ un tiers des contaminations sont des cas de transmission du virus de la mère à l'enfant, et un pourcentage important des cas sont attribuables au partage de seringues contaminées chez les utilisateurs de drogues injectables.

La Malaisie n'a pas été épargnée. Plus de 40 000 cas de VIH/sida ont été enregistrés depuis 1986, et environ 4 000 personnes sont décédées des suites de la maladie. Depuis quelques années, environ 4 000 personnes sont contaminées chaque année. Même si la majorité sont des utilisateurs de drogues injectables, nous constatons également une augmentation inquiétante du nombre de cas de contamination chez les femmes et les enfants, et par le biais de rapports hétérosexuels. La Malaisie est donc confrontée à de nombreux défis pour ce la prévention, mais aussi le traitement, les soins et le soutien des contaminés.

Une démarche plurisectorielle de prévention, de traitement, de soin et de soutien est essentielle. Par exemple, dans le domaine de la prévention, le Gouvernement a de la difficulté à joindre les communautés vulnérables. À cet égard, nous appuyons

les programmes mis sur pied par des organisations non gouvernementales comme le Conseil malaisien sur le sida et d'autres groupes communautaires, ainsi que les chefs religieux, les femmes, les jeunes et les malades du VIH/sida. Nous encourageons également la participation du secteur privé, tant pour appuyer financièrement les programmes de prévention, de traitement et de soins que pour offrir des programmes d'éducation sur le VIH/sida dans les lieux de travail. En outre, d'autres institutions gouvernementales, comme le Ministère des ressources humaines, le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de l'éducation, le Département de l'immigration et le Conseil national sur les drogues, ont des programmes en cours qui touchent les questions liées au VIH/sida dans leur propre secteur.

Les principaux obstacles à la prévention en Malaisie sont les inégalités entre les sexes, la stigmatisation et la discrimination. De plus en plus de femmes étant contaminées, souvent par leur propre mari, il est urgent de leur donner le pouvoir de se protéger. Consciente du risque de transmission du virus de la mère à l'enfant, la Malaisie a, depuis 1998, un programme de dépistage prénatal et fournit de la zidovudine aux mères séropositives et à leurs bébés. Récemment, le Gouvernement a également commencé à offrir gratuitement des traitements antirétroviraux aux mères, dans le cadre du continuum des soins.

La stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida sont, cependant, beaucoup plus difficiles à aborder, mais doivent absolument l'être. Nous reconnaissons qu'il faut faire davantage pour éviter la discrimination à l'encontre des groupes vulnérables et des personnes atteintes du VIH/sida. Nous appuyons les efforts des organisations non gouvernementales dans ces domaines. Nous offrons une formation continue au personnel de la santé et aux autres intéressés, afin de réduire au minimum la discrimination et d'accroître la qualité des soins fournis aux séropositifs.

En ce qui concerne l'accès aux traitements, la Malaisie est très préoccupée par les disparités qui existent entre le Nord et le Sud, en grande partie à cause des coûts prohibitifs. Ces inégalités sont injustes et inhumaines. Nous souhaitons réaffirmer notre déception face aux obstacles qui empêchent la majorité des séropositifs d'obtenir des médicaments appropriés et abordables qui permettraient de prolonger leur vie. L'accès à ces médicaments ne doit pas être restreint par

des questions commerciales ou de brevets. Nous espérons sincèrement que le projet de déclaration d'engagement permettra de remédier à ces inégalités afin que les décès dus au sida, de même que son impact sur les familles et les sociétés, soient réduits sinon complètement éliminés.

Tout en souscrivant à la plupart des dispositions de la déclaration d'engagement, nous sommes déçus du peu d'importance accordée à l'Asie et au Pacifique, où vit 60 % de la population du monde. Tout en reconnaissant l'ampleur du problème en Afrique, l'épidémie imminente en Asie et dans le Pacifique dépassera de beaucoup tout ce que l'on a connu si rien n'est fait dès maintenant. Nous espérons sincèrement que les sommes déposées dans le futur fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida seront réparties de façon adéquate afin d'éviter une telle catastrophe.

En Asie du Sud-Est, où il y a près de deux millions de personnes atteintes du VIH/sida, les 10 pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont déjà pris des mesures pour éviter que cette sombre perspective ne se concrétise. Par suite d'une initiative de Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, les chefs de gouvernement de l'ANASE se réuniront à Brunéi Darussalam en novembre prochain, afin d'aborder ensemble les questions du VIH/sida propres à la région. Nous espérons qu'un tel engagement au plus haut niveau politique servira d'inspiration dans nos pays et dans la région. Cela, nous l'espérons, montrera ce qui peut être accompli lorsque les pays travaillent de concert pour traiter une question qui les préoccupe tous.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Arnoldo Víctor Castillo, Secrétaire national aux soins de santé, Ministère de la santé de l'Argentine.

M. Castillo (Argentine) (*parle en espagnol*) : La République argentine participe à cette importante session extraordinaire dans l'espoir que la volonté politique qui se manifeste ici et les engagements qui seront pris amélioreront la qualité de vie des personnes atteintes du VIH/sida dans le monde entier.

En Argentine, comme dans la majorité des pays d'Amérique latine, l'épidémie s'est propagée rapidement. Même si elle n'a pas atteint la même ampleur que dans d'autres régions, nous constatons avec inquiétude et crainte que si nous n'adoptons pas d'urgence des mesures appropriées, nous risquons

d'avoir dans quelques années des taux de prévalence aussi élevés que les pays les plus touchés, et de voir se détériorer les indicateurs du développement. C'est pourquoi, dès décembre 1999 lorsque le Président Fernando de la Rúa est entré en fonction, le gouvernement de mon pays a fait de la lutte contre le VIH/sida l'une de ses priorités.

Nous estimons indispensable de proclamer l'ampleur de l'épidémie, pour que non seulement les dirigeants mais également toute la société prennent leurs responsabilités. Nous sommes convaincus que nous ne maîtriserons la maladie que si toute la société – les dirigeants et la population – travaillent ensemble à cette fin. Il est inconcevable que les gouvernements puissent réussir en réagissant seuls face à cette épidémie; de même, les personnes et les groupes organisés de la société n'y parviendront pas seuls. Le VIH/sida oblige les organisations civiles et les gouvernements à trouver de nouvelles façons d'agir et de travailler ensemble; c'est là une occasion de renforcer et de consolider la démocratie.

C'est pourquoi en Argentine, le Gouvernement et des organisations non gouvernementales travaillent de concert pour élaborer des stratégies de prévention, par exemple la campagne qui vise certains groupes vulnérables, à savoir les utilisateurs de drogues injectables et leurs partenaires sexuels, les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes et les professionnels du sexe. Le Gouvernement national et les autorités provinciales subventionnent les organisations non gouvernementales et les groupes de personnes atteintes du VIH/sida, pour qu'ils multiplient leurs activités de prévention.

Cette année, le Gouvernement met en oeuvre une vaste campagne de prévention afin d'informer et de sensibiliser toute la population. Elle s'adresse dans une première étape aux moins de 25 ans, qui sont les plus touchés.

L'Argentine comprend qu'il est impossible de séparer la prévention des soins, de l'appui et du traitement pour le VIH/sida. C'est pourquoi nous encourageons les personnes atteintes du VIH/sida à jouer un rôle actif dans la diffusion de la prévention et des soins. À cet égard, le Ministère de la santé a récemment lancé des projets, en coopération avec d'autres ministères comme celui du travail, pour soutenir les groupes de personnes atteintes du VIH/sida. Cette tâche s'accompagne de projets visant à

renforcer les organisations de personnes atteintes du VIH/sida et de celles affectées par l'épidémie dans tout le pays.

La législation argentine garantit l'accès gratuit aux médicaments et aux soins complets pour toutes les personnes qui en ont besoin – par le biais du Ministère de la santé pour ceux qui n'ont pas de couverture sociale. Cette année, elles sont au nombre de 15 000 et comptent pour 75 % de ceux qui reçoivent un traitement antirétroviral. La sécurité sociale permet depuis 1995 à 4 500 personnes de recevoir ces soins tandis que 500 personnes bénéficient d'une assurance privée.

Le Ministère national de la santé fournit gratuitement des médicaments depuis 1993 et, grâce à la mobilisation de la société civile, le nombre de bénéficiaires a augmenté depuis 1997. Ceci a permis de faire reculer de 20 % la mortalité due au sida. Une meilleure espérance de vie s'accompagne d'une meilleure qualité de vie, objectif principal de l'action du Gouvernement national en matière de VIH/sida. Le coût de ces prestations représente pour lui un effort économique très important, mais largement justifié. Néanmoins, il convient de signaler que, l'an dernier, une baisse de 72 % des coûts des médicaments antirétroviraux a été obtenue grâce à la concurrence accrue entre les fabricants et à une négociation activement menée par le Ministère de la santé.

Nous sommes préoccupés par la grande vulnérabilité des jeunes femmes et ses répercussions sur la transmission de la mère à l'enfant. Une meilleure application des règles en vigueur a permis de réduire fortement le taux d'incidence chez les enfants nés de mères traitées à la zidovudine. Ces premiers succès renforcent notre détermination, car des milliers de femmes, de jeunes et d'enfants sont encore infectés et nous devons redoubler d'efforts pour l'empêcher.

C'est pourquoi l'Argentine espère que l'engagement qui sera pris aujourd'hui sera un pas en avant dans cette lutte. Si tous les pays agissent plus efficacement face au sida dans des cadres semblables de défense des droits de l'homme et de dignité des personnes, les résultats seront réels.

L'Argentine s'engage à soutenir l'ensemble des nations et attend l'appui des nations du monde pour qu'ensemble, nous puissions vaincre cette épidémie. Nous espérons que cela nous permettra d'atteindre un monde plus équitable, plus juste et sans discrimination

entre les personnes. L'engagement de tous les pays le permettra et ce n'est qu'ainsi que l'on donnera un sens à la souffrance de tant de personnes dans le monde.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Amraiya Naidu, chef de la délégation des Fidji.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : Les Fidji félicitent le Président de l'Assemblée générale ainsi que les facilitateurs, Leurs Excellences les Ambassadeurs Penny Wensley de l'Australie et Ibra Ka du Sénégal, pour avoir fait aboutir un projet de déclaration d'engagement et pour avoir contribué aux excellents préparatifs de la session extraordinaire. Cette session permettra peut-être d'inverser la tendance face à l'incidence croissante du VIH/sida, vingt ans après sa découverte. Nous nourrissons les plus grands espoirs à cet égard, sachant qu'il est possible de prévenir le VIH/sida. Nous félicitons également le Secrétaire général pour l'esprit d'initiative qu'il a manifesté dans notre lutte mondiale contre les ravages causés par le VIH/sida.

Il est certes vrai que la pauvreté est le plus féroce ennemi de la santé et un facteur principal de la propagation du VIH/sida dans le monde en développement. Nous souscrivons également à la déclaration faite par le Secrétaire général selon laquelle nous ne vaincrons ni le sida, ni la tuberculose, ni le paludisme ni aucune autre maladie infectieuse qui sévit dans le monde en développement tant que nous n'aurons pas remporté la victoire pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins de santé primaires.

La pandémie du VIH/sida est maintenant un problème qui dépasse l'entendement. Elle détruit l'infrastructure sociale, engendre un désastre économique et menace la sécurité mondiale, et elle continuera d'avoir une incidence sur la sécurité humaine si elle n'est pas enrayée. Personne n'est à l'abri de ce fléau mondial, pas même mon propre pays, les Fidji.

Selon les normes mondiales, le nombre de cas déclarés de séropositivité aux Fidji est peut-être insignifiant, mais il n'en reste pas moins alarmant compte tenu de notre faible peuplement. Soixante-huit cas de séropositivité ont été confirmés entre 1989 et 2000. Le plus alarmant, c'est le nombre élevé des infections sexuellement transmissibles classiques qui pourraient indiquer que l'on sous-estime le nombre des

cas non déclarés. Sur les 68 cas déclarés, plus de 40 % sont des personnes âgées de 20 à 29 ans. L'incidence du VIH/sida aux Fidji montre des tendances qui ont été constatées dans des pays qui se heurtent actuellement à des problèmes catastrophiques. Nous prévoyons donc des effets aggravés en termes de perte de vies humaines et de productivité, de bouleversement social et d'autres problèmes connexes qui se posent pour une population réduite comme la nôtre aux Fidji.

Aux îles Fidji, le principe directeur du plan stratégique de lutte contre le VIH/sida consiste surtout à y prévenir et à y maîtriser la propagation et l'incidence du VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles. Le plan a été conçu suivant une démarche axée sur les droits qui garantit, sans porter de jugement, le droit des personnes à l'information et à un dépistage volontaire gratuit ainsi que la fourniture d'un soutien et de soins appropriés par la communauté entière aux personnes atteintes du VIH/sida. Pour mettre en oeuvre le plan, le Gouvernement des Fidji a fait siens et affirmé l'appui et l'engagement politiques pour la lutte contre le VIH/sida dans la décennie à venir.

Le plus important, c'est que nous parviendrons à remporter cette lutte si nous réussissons à modifier les attitudes et les comportements et si nous inculquons un sentiment plus aigu d'appartenance et un sens des valeurs communautaires. La stigmatisation continue d'interdire à nos populations l'accès à la prévention et aux services de soins dont elles ont besoin. Elle compromet la confidentialité, notamment dans les petits pays insulaires du Pacifique comme le nôtre. De ce fait des cas ne sont pas déclarés. D'autres normes culturelles contribuent de même à la marginalisation et à l'aliénation. Il nous faut les réexaminer si nous voulons contenir la propagation du VIH/sida. L'intolérance sociale, religieuse, culturelle et les antagonismes aveugles sont autant d'obstacles à la sensibilisation de l'opinion publique et à l'accès volontaire à l'information sur la transmission du VIH/sida et la prévention.

Le Gouvernement des Fidji s'efforce de créer un climat favorable et propice pour les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables, y compris les professionnels du sexe et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes en s'attaquant aux préjugés et aux inégalités sous-jacents grâce au dialogue communautaire et multisectoriel. Une politique appropriée et des réformes législatives visent

également à protéger la vie privée et la confidentialité et à promouvoir la non discrimination s'agissant des personnes atteintes du VIH/sida.

Des programmes de prévention du VIH/sida sont en cours d'élaboration en consultation avec toutes les parties prenantes, en particulier les organisations non gouvernementales et la société civile. Des efforts devront être faits à cet égard pour solliciter la participation du secteur privé et des entreprises, surtout pour développer la recherche et mobiliser les ressources.

Nous reconnaissons qu'une lutte multisectorielle globale contre le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses ne peut réussir qu'avec des ressources humaines et financières suffisantes. Nous restons convaincus que cette Assemblée prouvera qu'elle est prête à compléter les capacités limitées des pays en développement et des pays les moins avancés en soutenant leurs efforts nationaux contre la pandémie. Il importe, par conséquent, que les stratégies et les plans de mobilisation des ressources issus de la présente session extraordinaire soient adaptés à leurs besoins spéciaux et à leurs objectifs plus larges de développement.

La mise en place du Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida devrait permettre de catalyser nos efforts communs d'élimination des grandes maladies infectieuses, dont le VIH/sida. Nous saluons les contributions qui ont été apportées jusqu'ici par les Gouvernements du Japon, de la France, des États-Unis d'Amérique et d'autres pays donateurs. Nous demandons humblement aux autres partenaires des pays développés de contribuer volontairement au Fonds afin de freiner la propagation du fléau du VIH/sida. Si le Fonds est avant tout destiné aux stratégies préventives, nous demandons également à ce que soient reconnus les droits des personnes atteintes du VIH/sida aux soins, au traitement et à l'aide nécessaires. À cette fin, les Fidji ont hâte de voir demain tous ceux qui en ont besoin pouvoir disposer enfin des médicaments nécessaires à un prix abordable, grâce à une collaboration et des partenariats internationaux et multisectoriels.

Pour terminer, je tiens à assurer l'Assemblée du plein appui de mon gouvernement au projet de déclaration d'engagement qui sera adopté ce soir à la fin de cette session vraiment extraordinaire.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alisher Vohidov, chef de la délégation de l'Ouzbékistan.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer notre sincère reconnaissance à l'Ambassadrice de l'Australie, Mme Penny Wensley, et à l'Ambassadeur du Sénégal, M. Ibra Ka, à qui l'on doit l'élaboration du projet de déclaration d'engagement; nous les remercions de leur importante contribution à la présente session.

L'organisation de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida montre que la communauté internationale a pris conscience de la mondialisation de cette maladie et de la nécessité d'élaborer des politiques globales pour y faire face. La République d'Ouzbékistan estime que le syndrome de l'immunodéficience acquise est un problème moral, économique et social dont le règlement exige des efforts considérables. Même si, sur une population de 24 millions d'habitants, nous n'avons recensé que 230 cas de séropositivité, le Gouvernement de notre République attache une attention particulière au règlement du problème du VIH/sida.

Avec l'élévation de la prévalence du VIH, est apparue la nécessité d'adopter un programme national en vue de stabiliser la situation épidémiologique du VIH/sida et de prévenir la propagation massive de cette infection, notamment parmi les jeunes. Le programme national s'est fixé pour principaux objectifs de freiner la propagation du VIH, d'améliorer la surveillance épidémiologique du VIH/sida, de veiller à la non-contamination du sang donné et de tous les autres fluides biologiques et d'assurer la protection sociale des personnes séropositives et de leur famille.

La République d'Ouzbékistan procède à des travaux de recherche-développement dans les domaines de l'épidémiologie, du diagnostic, du traitement et de la prophylaxie de l'infection par le VIH. Nous renforçons également les bases matérielles et technologiques de nos institutions médicales ainsi que leur équipement.

Aujourd'hui, nous avons créé un programme national de planification stratégique des mesures de lutte contre l'épidémie de VIH/sida. Le plan stratégique national pour la période 2001 à 2005 comporte les objectifs suivants : créer un cadre législatif favorable aux catégories vulnérables de la

population; améliorer les programmes d'information et d'éducation par les médias; créer et mettre en oeuvre des programmes destinés aux catégories vulnérables de la population; offrir une aide médicale et un soutien social aux personnes séropositives et aux malades du sida; et appliquer des mesures de suivi, de contrôle, d'évaluation et de recherche-développement pour tout ce qui touche au VIH/sida.

L'une des priorités de la République, aujourd'hui, est de s'attaquer au problème des toxicomanes utilisant des drogues injectables. Cette catégorie s'accroît régulièrement en raison de l'accès facile aux stupéfiants et de plusieurs facteurs sociaux et économiques. Les toxicomanes sont particulièrement exposés à l'infection, car ils représentent un groupe fermé sur lui-même et du fait de la faiblesse des systèmes d'information et de leur comportement à risque. Malheureusement, les possibilités de traitement anonyme ainsi que l'accès aux médicaments sont encore extrêmement limités dans notre République.

Je dois préciser qu'en Ouzbékistan, 64 % de la population a entre 15 et 29 ans. C'est aussi la catégorie la plus susceptible de se droguer et d'être impliquée dans le commerce du sexe, d'où sa plus grande vulnérabilité au risque d'une infection par le VIH.

Nous faisons tout le nécessaire, au plan national, pour prévenir la transmission en milieu hospitalier de l'infection par le VIH et veiller à ce que le sang donné ne soit pas contaminé. D'autre part, nous oeuvrons à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes éducatifs spéciaux à l'intention de l'ensemble de la population, et tout particulièrement des jeunes.

En Ouzbékistan, nous avons créé un comité national de coordination sur la prophylaxie du sida, qui s'efforce de faire appel à toutes les forces progressistes de notre société pour protéger notre nation de cette pandémie.

La République d'Ouzbékistan reçoit une aide et un soutien très importants du système des Nations Unies pour prendre des mesures prophylactiques contre l'infection au VIH. Nous recevons un soutien technique et financier pour la prévention de ses conséquences médicales, sociales et économiques importantes et difficiles. Tout ceci est particulièrement important dans cette période où nous commençons à voir le début d'une propagation du VIH.

Notre République a ainsi pu mener à bien un programme mis en oeuvre avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour la population et de l'Organisation mondiale de la santé. Nous tenons également, avec la coopération de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, des séminaires d'information, d'éducation et de communication à l'intention des jeunes. Nous considérons que le système des Nations Unies devrait envisager à titre prioritaire des mesures de prophylaxie contre l'épidémie du VIH ainsi que des mesures de renforcement du système de santé dans les pays qui en sont au premier stade de la pandémie.

En Ouzbékistan, les organisations non gouvernementales opèrent activement et unissent leurs efforts pour travailler avec les groupes à risque. L'éducation morale de la population, en particulier des jeunes, contribue grandement à la prévention du VIH, et les autorités religieuses de toutes confessions participent à cet effort.

Pour terminer, je voudrais affirmer que notre société est maintenant aux prises avec une épidémie et que chacun a sa part de responsabilité dans la lutte contre cette épidémie. Nous savons que des projets scientifiques et des programmes médicaux et éducatifs d'avant-garde permettront d'enrayer cette situation épidémiologique. La responsabilité morale d'adopter des mesures d'urgence face à une situation économique complexe nous incombe, et c'est au début même du processus épidémiologique que cela devrait être fait.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. Mme Aksoltan Ataeva, chef de la délégation du Turkménistan.

Mme Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : Qu'il me soit permis de féliciter le Président à l'occasion de son élection à la présidence de la session extraordinaire et de lui faire tous mes voeux de succès dans ses importantes activités. Je voudrais également féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour les efforts qu'il a déployés afin d'organiser la présente session ainsi que les Ambassadeurs d'Australie et du Sénégal qui ont grandement contribué aux préparatifs de la présente session et qui joueront certainement un rôle positif.

Le problème du sida qui a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies a affecté presque tous les

pays du monde et est devenu un problème mondial. Le monde est préoccupé par la rapidité avec laquelle ce virus se propage, par le fardeau que la maladie représente et par l'absence de traitement efficace. Particulièrement inquiétant est le fait que des enfants sont maintenant touchés par cette maladie qui a blessé et désarmé grandement ce groupe de la population qui est le plus vulnérable face à cette tragédie du XXI^e siècle.

Les dirigeants du monde, préoccupés par la sécurité des peuples, se sont engagés à arrêter la propagation du VIH/sida, et à commencer à inverser la tendance actuelle d'ici à 2015. Indépendamment du taux de prévalence que cette maladie connaît dans chaque pays, le danger de sa propagation représente pour tous une même menace car il n'existe aucune barrière absolue qui empêche la transmission de l'infection dans un pays.

Tenant compte de la situation actuelle, nous souscrivons à l'appel lancé pour que tous les pays unissent sans délai leurs efforts afin de mettre en oeuvre au plus haut niveau un programme global de prévention de la maladie. Une prise de responsabilités aux niveaux mondial et national et la mobilisation de toutes les ressources pour lutter contre cette épidémie ainsi que leur coordination sont les seuls moyens efficaces qu'il faudrait appuyer par un financement adéquat. Nous reconnaissons les graves répercussions sociales et économiques de propagation du VIH/sida, et nous sommes tout à fait favorables à l'initiative du Secrétaire général tendant à créer le Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida.

Le Turkménistan figure parmi les pays caractérisés par une faible prévalence. En 1995, « Santé », le programme national lancé par le Président du Turkménistan, a été adopté. En priorité, il vise notamment l'application de décisions, sous la forme d'une série de mesures sociales, économiques et médicales, visant à prévenir les maladies.

Le problème du sida qui occupe une place prioritaire dans le programme a fait porter l'attention sur la prévention de la maladie parmi les personnes qui constituent un groupe à risque. La mise en oeuvre de la stratégie prévue par le programme national « Santé » doit garantir que, d'ici 2008, 95 % du grand public et les groupes à risque auront accès à l'information sur la prévention du VIH.

En 1999, le Gouvernement turkmène a adopté un programme national de prévention contre le sida qui prévoit l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de sida, la prévention de la transmission du VIH par le sang, la prévention de la transmission périnatale du VIH et la mise à disposition de toutes sortes d'assistance et de soutien aux personnes atteintes par le VIH/sida et aux membres de leurs familles.

Dans le cadre d'un projet commun, un programme national de prévention du sida pour la période 1999-2003 est mis en oeuvre au Turkménistan. Un comité de coordination interinstitutions a été créé et des mesures ont été prises pour décentraliser les activités de prévention. La participation de diverses organisations publiques, civiles et internationales a été renforcée afin d'unir les efforts pour appliquer concrètement la stratégie de prévention du sida dans le pays, à laquelle sont associés les spécialistes locaux tels que des membres du Parlement, des juristes, des journalistes, des médecins, des représentants de la société civile et bien d'autres.

Le Ministère de la santé et les fabricants de médicaments ont établi des directives à l'intention des centres de prévention. Un réseau d'information et de communication offrant des services de prévention a été mis en place et des séminaires de formation s'adressant aux spécialistes des organisations publiques et de la société civile et aux représentants des médias, y compris les jeunes, ont été organisés. Les participants aux séminaires sur l'éducation par les pairs ont commencé à dispenser une formation aux lycéens sur la prévention du sida, des maladies sexuellement transmissibles et de la toxicomanie et sur la promotion de modes de vie sains. De vastes campagnes d'information faisant appel aux médias sont menées pour encourager l'éducation des collectivités.

Toutes les mesures prises ont pour objectif principal d'encourager une attitude correcte dans toutes les couches de la société face aux divers aspects du sida et des maladies sexuellement transmissibles, d'instituer une culture morale et saine et d'appeler l'attention sur la surveillance épidémiologique dans les installations médicales et les services publics.

Avec le concours de l'Organisation mondiale de la santé, nous dispensons également un traitement aux jeunes femmes des groupes à risque afin, essentiellement, de faire reculer la progression des

maladies sexuellement transmissibles et de la toxicomanie et de prévenir la propagation du VIH parmi les jeunes femmes. Ce travail d'explication permanent qui est réalisé à tous les niveaux de la population a permis de mieux faire comprendre le danger que représente l'infection du sida et marque un tournant décisif en touchant les domaines autrefois tabous des aspects sexuels du problème. Cela nous permet d'appliquer des mesures de prévention qui visent essentiellement la prévention individuelle et la responsabilité individuelle vis-à-vis de la famille et de la société.

La mise en oeuvre du programme multiforme de prévention du VIH/sida a permis d'aboutir à des résultats réellement positifs en maintenant la situation épidémique actuelle à un faible niveau. Nous comprenons toutefois que la rapide progression de la toxicomanie pourrait avoir une grave incidence sur la propagation du sida dans le pays et dans la région, et nous comptons sur l'assistance pratique de l'Organisation des Nations Unies à cet égard.

Soulignant la responsabilité des gouvernements et l'importance de mobiliser les forces et d'unir les efforts dans le cadre d'actions communes contre cette tragédie humaine, nous assignons également à l'ONU et à toutes ses institutions un rôle de chef de file pour coordonner une assistance actualisée et systématique en introduisant de nouvelles formes de prévention et de traitement et en mobilisant des ressources financières pour atteindre ces objectifs. Cela jouerait un rôle décisif en favorisant une riposte mondiale face à ce fléau de notre siècle.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Hussain Shihab, chef de la délégation des Maldives.

M. Shihab (Maldives) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de représenter mon pays à cette importante session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida.

Deux décennies se sont écoulées depuis que le premier cas de VIH/sida a été dépisté. Au cours de ces 20 années, on estime que près de 56 millions de personnes ont été infectées et plus de 22 millions sont déjà mortes. Quatre millions étaient des enfants. Riches ou pauvres, faibles ou forts, grands ou petits, aucun continent, aucune région ni aucun pays n'ont été épargnés.

Cette épidémie mondiale qui ne connaît pas de frontières est devenue la menace numéro un pour la santé et un obstacle majeur au développement de nombreux pays du monde.

Les Maldives, petit pays insulaire en développement situé au milieu du vaste océan Indien, avec une population de moins de 300 000 personnes, ne fait pas exception.

Le premier cas de VIH/sida dans le pays a été confirmé en 1991. Depuis lors, un total de 11 cas ont été détectés et six malades sont déjà décédés. Bien que le nombre de cas soit relativement petit comparé à celui de nombreux autres pays, on n'insistera jamais assez sur la menace potentielle qui plane sur nous. Les progrès rapides du développement économique et social de notre pays, qui ont permis à notre peuple de voyager et d'entrer fréquemment en contact avec le reste du monde, nous ont aussi exposés à une large gamme de maladies infectieuses, y compris le VIH/sida. En outre, l'augmentation du flux de touristes et la présence croissante d'un grand nombre de travailleurs expatriés dans notre pays ont également contribué à la vulnérabilité de la population locale. Un autre groupe à haut risque est composé des résidents locaux qui travaillent comme marins dans différentes parties du monde. Cependant, une étude récente a montré que le comportement sexuel lié à l'abus de drogues chez les jeunes gens est le facteur de risque le plus élevé pour la contamination par le VIH/sida dans notre pays.

Plusieurs mesures ont été prises par le Gouvernement pour prévenir et enrayer la propagation du VIH/sida. Un conseil national du sida et un programme national de lutte contre le sida ont été mis sur pied en 1987 dans le but de faciliter un engagement total pour la prévention et l'élimination de cette maladie. Le conseil national du sida, avec l'aide du programme national de lutte contre le sida, sensibilise la population du pays au VIH/sida. Les mesures prises incluent la mise en place de divers programmes visant à préparer et former les travailleurs de la santé afin qu'ils dispensent des informations précises et adéquates concernant le VIH/sida; la formation d'éducateurs de pairs dans les écoles; et l'organisation d'activités éducatives en groupes et de programmes d'information, d'éducation et de communication, principalement en utilisant les médias. En outre, des

sites de surveillance par réseau sentinelle sont établis là où des installations de laboratoire existent. En tant que principale mesure préventive, des préservatifs sont distribués dans toutes les installations sanitaires ou les points de distribution pharmaceutiques.

Mon pays étant à la fois un membre du groupe des pays les moins avancés et un petit État insulaire, il se heurte à de nombreuses difficultés pour mener un programme efficace sans l'aide de la communauté internationale. Par exemple, les difficultés de transport entre les atolls et les îles du pays ont fait que les coûts de livraison des services sont extrêmement élevés. Par conséquent, le Gouvernement est maintenant forcé de revoir le programme de surveillance existant, qui est nécessaire pour étudier et comprendre les changements sociaux et de comportement, afin de surveiller correctement l'impact de la maladie sur les communautés. Le manque des ressources humaines nécessaires pour la mise en oeuvre efficace du programme est un autre obstacle majeur. Des compétences telles que les compétences épidémiologiques et les conseils spécialisés, doivent être rendues disponibles par le biais d'activités de formation afin de mettre en oeuvre efficacement les activités nationales de contrôle. La formation sur les exposés cliniques relatifs au VIH/sida, la prévention et le traitement des infections opportunistes, et le traitement des symptômes sont d'une importance immédiate. Des ressources doivent être consacrées à la formation dès que possible afin que les activités de surveillance soient relancées. Si nous insistons sur l'urgence de trouver des ressources pour le traitement afin de tirer d'embarras des millions de gens souffrant du sida, nous devons aussi mener une politique plus vigoureuse de prévention et d'éducation, ainsi que prendre des mesures efficaces pour gagner la bataille contre le sida.

Mon pays est convaincu que la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale sera un jalon dans la lutte contre cette maladie mortelle. Le document final de la session devrait être tourné vers l'avenir, axé sur l'action et réaliste. Ce doit être un document auquel peuvent entièrement souscrire tous les peuples du monde, quelles que soient leurs différences sociales, culturelles, religieuses ou politiques, tout en maintenant, en même temps, son objectif primaire de faire reculer et en fin de compte d'arrêter cette épidémie mondiale.

Si nous voulons mettre en oeuvre avec succès les engagements que nous prendrons et atteindre les objectifs que nous fixerons à la présente session extraordinaire, il est absolument indispensable que tous les pays fassent preuve de toute la volonté politique nécessaire et engagent les ressources financières requises. Les contributions actives et dévouées de la société civile et d'autres acteurs importants, tels que l'industrie pharmaceutique et les grandes entreprises multinationales sont également essentielles. Tant que les ressources financières et l'aide technique ne sont pas disponibles, les pays en développement, surtout les pays les moins avancés, ne pourront pas maintenir l'élan qui est indiscutablement nécessaire pour lutter contre cette maladie mortelle.

Avant de conclure, permettez-moi de saluer l'initiative récente du Secrétaire général de créer le Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida. Nous espérons sincèrement que les buts assignés au Fonds seront bientôt atteints. Nous nous associons à d'autres pour remercier les pays, organisations et individus qui ont si généreusement contribué au Fonds jusqu'ici. Nous appelons tous intéressés à contribuer généreusement au Fonds.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jackeo Relang, chef de la délégation des Îles Marshall.

M. Relang (Îles Marshall) (*parle en anglais*) : S. E. le Président Kessai Note m'a chargé de transmettre ses vœux et d'exprimer son attachement à la présente session extraordinaire. Malheureusement, son emploi du temps l'a empêché d'être parmi nous aujourd'hui. J'ai l'honneur de faire quelques commentaires au nom de la délégation de la République des Îles Marshall.

Tout d'abord, ma délégation félicite l'Ambassadrice Penny Wensley, de l'Australie, et l'Ambassadeur Ibra Ka, du Sénégal, pour leur rôle important et leur dévouement qui ont permis d'organiser cette très importante session extraordinaire. Ma délégation rend hommage au rôle moteur du Secrétaire général, Kofi Annan. Son engagement personnel et les grandes lignes qui figurent dans son impressionnant rapport sont hautement reconnus et appréciés. Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera faite plus tard aujourd'hui par le Ministre de la santé de Tuvalu au nom des membres du Forum des îles du Pacifique.

L'humanité est confrontée à la grave question de savoir comment répondre efficacement à la propagation de la maladie meurtrière du VIH/sida. Tandis que nous respectons nos diverses cultures, nos croyances religieuses et nos traditions respectives ainsi que les autres préoccupations que nous avons les uns les autres, la force destructrice du VIH/sida, elle, ne connaît aucune frontière nationale.

Compte tenu du caractère limité des ressources des Îles Marshall, du manque d'infrastructures adaptées, du coût élevé des médicaments et de la faible capacité technique dont nous disposons pour lutter efficacement contre la propagation du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, on peut dire qu'un seul cas confirmé d'infection au VIH/sida est un cas de trop, et qu'il pèse lourdement sur notre système de santé déjà surchargé. Comme tout autre petit État insulaire en développement, la République des Îles Marshall avec sa population de 60 000 habitants, dont plus de 42 % ont entre 15 et 19 ans, connaît une situation de vulnérabilité qui sera lourde de conséquences sur ses projets de développement économique à long terme.

La République des Îles Marshall se trouve, comme ses voisins, dans une situation particulière qui va exiger une révision de la répartition des grands groupes au sein de notre Organisation. La vulnérabilité des Îles Marshall à une escalade du VIH/sida est aggravée par la forte mobilité à l'intérieur et de part et d'autre de nos frontières, par les modes de vie à risque adoptés par les jeunes et par les barrières traditionnelles et culturelles qui empêchent d'aborder ouvertement la question des comportements sexuels. Il n'empêche que le Gouvernement des Îles Marshall doit être prêt à fournir les services de santé et les services cliniques nécessaires ainsi qu'à mobiliser toutes les couches de notre société par des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention, ainsi que de soins et d'accès au traitement, et ce par le renforcement de son système de santé.

Dans notre lutte pour empêcher que la maladie ne prenne pied dans les Îles Marshall et réduire le nombre de cas de maladies sexuellement transmissibles et d'autres importants facteurs de risque de transmission du VIH/sida en République des Îles Marshall, nous faisons porter notre effort essentiellement sur les aspects de prévention, de surveillance et de gestion de la maladie.

La forte mobilité des populations exige la mise sur pied de réseaux et de ressources techniques améliorés, comme l'échange d'informations fondamentales et diagnostiques entre les pays de la région.

Nous sommes particulièrement redevables au partenariat entre le Gouvernement des Îles Marshall et les institutions spécialisées de l'ONU, les États-Unis d'Amérique et le Japon dans la lutte contre la propagation de cette maladie infectieuse. Je tiens également à remercier officiellement nos partenaires de l'Union européenne, ainsi que nos amis de la région.

La création d'un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida est une excellente initiative et je tiens à féliciter le Secrétaire général et le partenariat constitué entre la société civile, des particuliers et tous les autres de leur générosité. Nous espérons et nous voulons croire que le fonds sera efficacement mis à profit par le biais d'un partenariat et d'efforts de coopération effectifs. Je tiens aussi à encourager les Membres de l'ONU à envisager d'accepter la générosité des pays qui sont prêts à partager leur savoir et leur capacité technique et collaborent avec notre Organisation et ses institutions spécialisées pour améliorer la vie des peuples du monde. Mon gouvernement salue l'intérêt et la générosité manifestés par le Gouvernement de la République de Chine à Taiwan dans le cadre de sa coopération en tant que partenaire à part entière de l'Organisation mondiale de la santé et de cette Organisation.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sélim Tadmoury, chef de la délégation du Liban.

M. Tadmoury (Liban) (*parle en arabe*) : C'est avec plaisir que je prends la parole à l'occasion de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, car nous sommes pleinement conscients, au Liban, de l'ampleur et de la gravité de cette épidémie qui touche plus de 36 millions de personnes de par le monde.

Le Liban joint sa voix aux appels si souvent répétés qui ont été lancés récemment dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000 pour appeler l'attention sur la nécessité de déployer les efforts internationaux coordonnés et de mettre en place des mécanismes adaptés à l'ampleur de cette maladie.

La préoccupation que nous cause cette épidémie est encore renforcée par les retombées extrêmement néfastes de sa propagation sur le processus de développement économique et social des pays en développement, et en particulier des pays subsahariens. Ce phénomène menace, bien sûr, la stabilité et la sécurité de ces pays. Il est donc nécessaire que les responsables politiques au niveau international se mobilisent et déploient des efforts sérieux et coordonnés pour faire face aux graves conséquences de cette maladie et s'attaquer à ses causes.

Le Liban, lui aussi, pâtit de cette maladie, bien qu'à un degré moindre. Nous avons eu jusqu'à présent 613 cas de sida, dont 31 en 2000. Après la découverte du premier cas, en 1984, le Gouvernement libanais a pris conscience de la nécessité d'adopter une stratégie nationale pour la prévention de cette maladie et le traitement de ses victimes. Cette stratégie a mené à la mise en place en 1989 d'un organe national de lutte contre le sida, doté d'un modeste budget de fonctionnement. Les tâches principales de cet organe comprennent la prévention et l'apport des moyens nécessaires pour lutter contre cette épidémie dans le cadre de la coopération entre les divers organes gouvernementaux et les associations de la société civile, le secteur privé, ainsi que les institutions internationales spécialisées. Son principal objectif est la poursuite de stratégies préventives telles que des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public.

Je précise que le Gouvernement libanais assume tous les frais de traitement des personnes atteintes de VIH/sida, et ce malgré la crise économique qu'il traverse actuellement et notre déficit budgétaire important, qui dépasse 47 %.

Le problème actuel du Liban est son incapacité à dégager les moyens et ressources nécessaires au dépistage du VIH/sida chez ses centaines de milliers de travailleurs migrants. Le Liban demande donc aux institutions internationales spécialisées de lui fournir un appui renforcé afin de l'aider à résoudre ce problème de manque de ressources.

Le Liban sait gré au Secrétaire général des efforts qu'il déploie pour lutter contre l'épidémie de VIH/sida et il attache une grande importance à la mise sur pied d'une stratégie efficace permettant non seulement d'enrayer la progression de la maladie, mais aussi de s'attaquer à ses conséquences, particulièrement dans

les pays africains, dont nous partageons la souffrance et la douleur.

Nous estimons également que la création d'un fonds mondial en vue de mobiliser 7 à 10 milliards de dollars sera une importante réalisation humaine pour lutter contre le VIH/sida dans les pays pauvres qui nécessitent un appui. Cette réalisation doit s'accompagner de mesures permettant à ces pays de se procurer à un faible coût les médicaments contre le VIH/sida. Ce n'est que par le biais d'une coopération coordonnée entre les pays qui disposent des moyens et les sociétés pharmaceutiques et grâce à l'intervention efficace du système des Nations Unies que nous pourrions finalement atteindre cet objectif.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de donner la preuve de notre solidarité en tant que peuples et États dans la lutte contre la plus grande tragédie qu'ait connue le monde moderne. Nous sommes à même de relever ce défi.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Allieu Ibrahim Kanu, chef de la délégation de Sierra Leone.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : C'est vraiment avec beaucoup d'humilité et d'honneur que je souhaite transmettre aux membres de cette Assemblée les salutations sincères et chaleureuses d'Alhaji Ahmad Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone, du Gouvernement et du peuple sierra-léonais. Je voudrais également saisir l'occasion pour vous adresser, Monsieur le Président, les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de cette vingt-sixième session extraordinaire convoquée précisément pour traiter des problèmes causés par la pandémie du VIH/sida. La Sierra Leone espère vivement qu'au cours de notre session, l'Assemblée aboutira à des résultats concrets qui seront l'annonce d'un consensus mondial décisif visant à résoudre cette question alarmante qui menace actuellement la paix et la sécurité internationales.

De même, notre Président, Alhaji Ahmad Tejan Kabbah rend hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan pour la manière excellente dont il a fait de la lutte contre le VIH/sida non seulement une cause personnelle mais aussi une question prioritaire pour l'ensemble du système des Nations Unies. Le Gouvernement et le peuple sierra-léonais se félicitent de son esprit d'initiative.

En raison du temps qui m'est imparti, je ne vais présenter que certains passages de mon intervention dont le texte intégral sera distribué aux délégations.

Les premiers cas de séropositivité en Sierra Leone ont été signalés en 1987 dans les provinces du sud et de l'est. Bien que les résultats des nombreuses études visant à déterminer l'ampleur du problème du VIH/sida en Sierra Leone aient parfois été peu concluants, la prévalence de la maladie a progressé peu à peu.

De nombreux facteurs de prédisposition existent déjà, notamment l'effondrement de la société civile par suite des dix années d'une vaine guerre civile, des déplacements massifs de population liés à des pertes secondaires en moyens de subsistance et en logements, à une augmentation de la prostitution, des pratiques homosexuelles et de la toxicomanie par voie intraveineuse et à la présence de contingents venus de maints pays où le problème est beaucoup plus marqué d'un point de vue épidémiologique et socioéconomique.

Comme dans presque tous les autres pays, le VIH/sida en Sierra Leone était à l'origine considéré surtout comme un problème de santé dont les solutions relevaient du secteur de la santé. Avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé et des autres institutions et organisations des Nations Unies, le Ministère de la santé a mis sur pied en 1986 un Secrétariat chargé du Programme national de lutte contre le sida ayant pour principal objectif d'évaluer la situation grâce à la sérosurveillance et de lancer des programmes éducatifs de santé à travers le pays. La première enquête de séroprévalence effectuée dans le pays en 1987 a montré qu'il n'y avait que 10 cas de séropositivité, deux cas de sida et un décès dû à des complications liées au sida. En décembre 2000, il y avait eu au total 1 716 personnes séropositives, dont 608 cas de sida déclarés; 386 de ces malades sont morts depuis.

À mesure que le problème s'aggrave, d'autres répercussion négatives de la maladie sur le développement sont devenues plus apparentes. On commence à se rendre compte que, pour enrayer le fléau, il faut s'attaquer aux facteurs déterminants qui ne relèvent pas du secteur de la santé, notamment les causes et les effets socioéconomiques, parmi lesquels figurent des aspects économiques et socioculturels tels que l'ampleur et la répartition de la pauvreté, la

concentration des richesses, la condition de la femme et les inégalités entre les sexes ainsi que les pratiques culturelles et traditionnelles qui requièrent l'emploi d'instruments de perçage de la peau et le contact avec le sang, notamment la circoncision masculine et féminine, le perçage des oreilles, les marques tribales, le perçage des gencives et le tatouage. Le rôle déterminant de tous ces facteurs est pris en compte dans nos efforts pour maîtriser ce fléau.

Actuellement, la Banque mondiale, en partenariat avec ONUSIDA, d'autres institutions des Nations Unies et d'autres grandes parties prenantes, appuie l'élaboration d'une riposte multisectorielle à l'épidémie naissante du VIH/sida en Sierra Leone par la mise au point du Projet multisectoriel sierra-léonais de lutte contre le VIH/sida. Il s'agira d'un programme national établi dans le cadre du programme MAP pour l'Afrique (Multi-country AIDS Programme for Africa) de 500 millions de dollars. Ce projet permettra d'organiser la riposte à l'épidémie naissante du VIH/sida, aux maladies sexuellement transmissibles et à la tuberculose qui sont d'importants facteurs à risque aux premiers stades de l'épidémie. Cela se fera grâce à une démarche multisectorielle visant à juguler ou inverser le cours de l'épidémie, à atténuer ses effets et à élargir l'accès aux services de prévention, de soins et de soutien à ceux que le VIH/sida infectés ou affectés.

L'accent sera placé sur la prévention s'agissant des jeunes et des femmes en âge de procréer qui sont particulièrement vulnérables au VIH/sida et représentent un large part de la population sierra-léonaise. On vise également les militaires et les combattants.

On admet maintenant que, s'il n'est pas mis fin à la propagation du VIH/sida, cela compromettra gravement les perspectives de relèvement après le conflit et de développement du pays. Cela ralentira la croissance économique, découragera davantage les investissements étrangers, appauvrira les ressources humaines déjà fragiles, aggravera la pauvreté et les inégalités, constituera un énorme fardeau supplémentaire pour le budget national de la santé, réduira davantage l'espérance de vie et laissera la prochaine génération des Sierra Léonais encore plus vulnérable face à l'épidémie, brisant ses espoirs pour l'avenir. Nous savons maintenant que le VIH/sida n'est pas qu'un problème de santé, mais touche tous les secteurs et représente un maillon important du cercle vicieux de la pauvreté. Ce maillon combiné à de

nombreux autres doit être brisé pour que la Sierra Leone survive et se développe. Cela ne peut être réalisé que par l'élaboration d'une politique multisectorielle, assortie de stratégies et activités appropriées, efficacement coordonnées et mises en oeuvre. C'est dans cette optique que le Ministère du développement et de la planification économique a reçu le rôle de coordonnateur pour la mise au point d'un plan national de prévention et de lutte contre le VIH/sida.

Une percée majeure est nécessaire dans la façon dont sont traités les malades du VIH/sida. Même si les mélanges médicamenteux étaient gratuits et sans effets secondaires, les coûts liés à leur livraison et à l'imposition de leur usage quotidien en Afrique rurale seraient écrasants. Ce qu'il faut, c'est un traitement par vaccin facilement administré qui réduirait fortement la charge virale, améliorerait le comptage des globules blancs et permettrait aux malades de se sentir beaucoup mieux, en leur permettant de revenir à une vie productive et de s'occuper de leurs familles. Il est donc important et même indispensable que nous encourageons tous les essais cliniques utilisant les traitements par vaccins.

La Sierra Leone a participé au sommet sur le VIH/sida, la tuberculose, la malaria et aux maladies connexes tenu à Abuja du 24 au 27 avril 2001. Un des résultats de ce sommet a été la création d'un fonds mondial de 7 à 10 milliards de dollars pour le VIH/sida, la tuberculose, la malaria et autres maladies connexes. Bien que la Sierra Leone sorte tout juste d'une guerre de 10 ans qui a dévasté son économie, le Gouvernement s'engage par la présente déclaration à apporter une contribution, même purement symbolique, à ce fonds pour montrer notre volonté de juguler ces maladies si nocives pour la santé et le développement des peuples de la sous-région.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Atoki Ileka, chef de la délégation de la République démocratique du Congo.

M. Ileka (République démocratique du Congo) : La Charte des Nations-Unies énonce dans son préambule qu'il faut préserver les générations futures du fléau de la guerre. Cependant, non seulement les guerres continuent de sévir dans plusieurs parties du monde, mais aujourd'hui l'humanité est confrontée à un autre fléau plus redoutable encore, j'ai cité le VIH/sida. En effet, le VIH/sida a provoqué une

épidémie mondiale beaucoup plus importante encore que celle qui avait été prévue voilà une décennie.

ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé estiment que le nombre des personnes vivant avec le VIH ou le sida à la fin de l'an 2000 était de 36 millions. Plus de 80 % des personnes infectées vivent en Afrique, qui – devons-nous le rappeler? – représentent 10 % de la population mondiale.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies affirme dans son excellent rapport que le VIH/sida est à l'origine d'une crise grave en matière de développement socio-économique en raison de son ampleur et de son incidence dévastatrice. C'est pourquoi l'ONU, en application de la résolution 55/13 de l'Assemblée générale a décidé d'organiser d'urgence la présente session extraordinaire consacrée au VIH/sida pour examiner le problème sous tous ses aspects afin d'y faire face, d'obtenir de la communauté internationale qu'elle s'engage à mieux coordonner son action et d'intensifier les efforts consentis aux niveaux national, régional et international en vue d'enrayer l'épidémie. Il faut donc un engagement global pour faire régresser ce mal. À ce titre, la session extraordinaire marque un tournant décisif dans la lutte contre le VIH/sida car elle va pouvoir nous galvaniser, intensifier et accélérer l'action internationale et mobiliser les ressources nécessaires.

La République démocratique du Congo a été l'un des premiers pays africains à reconnaître en 1983 la réalité du VIH/sida parmi les malades hospitalisés dans les principaux centres médicaux du pays. Mon pays s'est ainsi ouvert à la coopération scientifique internationale et a pu bénéficier de l'apport inestimable de grands chercheurs américains, belges et français, lesquels, avec leurs homologues congolais, ont contribué à une meilleure connaissance de cette nouvelle épidémie. Cette reconnaissance précoce ainsi que les efforts de sensibilisation sont parmi les facteurs ayant contribué à ralentir la progression du VIH/sida dans la population de la République démocratique du Congo.

Mais quelle est la situation actuelle de l'épidémie du VIH/sida dans mon pays?

La crise politique et socioéconomique multiforme aggravée par les conflits armés a entraîné une inertie profonde du programme national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles, ainsi qu'une détérioration des indicateurs du VIH/sida que

voici : les taux de prévalence moyens du VIH/sida se situent à un peu plus de 5 % avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux, ainsi qu'entre les provinces. De 1998 à 2000, le taux de prévalence est passé de 4 à 20 % à Goma, dans la partie orientale du pays, et il a également doublé en deux ans à Matadi et à Lubumbashi. En ce qui concerne Kinshasa, la capitale, le taux de prévalence est de 7 % chez les femmes enceintes; il est de 38 % chez les professionnelles du sexe. Par ailleurs, on estime à 1 259 000 le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida en l'an 2000 et le nombre des enfants de moins de 15 ans ayant perdu leurs mères ou leurs deux parents suite au VIH/sida est d'environ 730 000 au mois de décembre 2000.

En réalité la situation du VIH/sida qui prévaut dans mon pays est beaucoup plus alarmante que celle que je viens de vous présenter. Elle va continuer à s'aggraver davantage avec l'état de guerre qui sévit dans le pays, les mouvements des personnes, la transhumance des réfugiés et des déplacés internes, la pauvreté chronique de la population, l'insécurité alimentaire, les actes de viols perpétrés par les hommes en uniformes dans les territoires sous occupation.

La question de l'agression armée que subit mon pays depuis août 1998 du fait de la coalition de trois de ses pays voisins, doit continuer de recevoir une attention soutenue de la communauté internationale. Je voudrais attirer l'attention de la communauté internationale sur le lourd tribut que paient les femmes, les enfants et particulièrement les petites filles, victimes de viols systématiques, d'autant plus que les évidences de l'utilisation de soldats séropositifs en tant qu'arme de guerre ne sont plus à démontrer. Cet état de choses a été maintes fois dénoncé et à plusieurs reprises.

En vue de faire face à la pandémie du VIH/sida, la République démocratique du Congo a élaboré avec l'appui de ses partenaires multilatéraux, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la santé et ONUSIDA, une politique nationale de lutte contre le sida dont les principes directeurs sont la coordination, la décentralisation, l'intégration, le partenariat et la multisectorialité. Mon pays a également adopté un plan stratégique national pour une réponse commune, efficace, élargie et durable à la pandémie du VIH/sida et a défini les principaux domaines d'intervention,

dont l'accès aux médicaments essentiels et aux antirétroviraux.

Mon gouvernement souhaite, dans le cadre du partenariat international contra le VIH/sida, identifier et exploiter toutes les approches et permettre une meilleure prise en charge des malades. Mon gouvernement entend également intensifier la coopération régionale et sous-régionale pour une réponse concertée et rapide à la pandémie du VIH/sida. La lutte contre le VIH/sida dans le cadre de l'action mondiale ne peut être menée sans ressources nouvelles, substantielles et soutenues. Nous avons tous le devoir et l'obligation de mobiliser plus de ressources pour relever les défis.

Ma délégation est heureuse que le sommet d'Abuja ait recommandé d'accroître sensiblement les crédits budgétaires à la santé publique. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'initiative du Secrétaire général de l'ONU tendant à mettre en place un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida. Notre souhait demeure que ce Fonds soit susceptible de soutenir entre autres les efforts que l'Afrique déploie conjointement avec le secteur privé pour réduire sensiblement le coût des principaux médicaments. C'est le lieu pour ma délégation d'exprimer toute son appréciation à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, pour les efforts qu'il ne cesse de déployer afin de mobiliser la communauté internationale. Nous osons l'encourager à conserver la problématique de la lutte contre la pandémie du VIH/sida parmi ses priorités au cours d'un second mandat.

Pour terminer, je souhaiterais remercier l'ONUSIDA ainsi que ses partenaires pour le travail abattu pour la réalisation de cette session, saluer tous ceux qui participent à la lutte contre le VIH/sida et reconnaître les qualités de diplomate, le savoir-faire et la compétence de nos deux facilitateurs, l'Ambassadrice Penny Wensley, de l'Australie, et l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka, du Sénégal, dans leur habile conduite des travaux préparatoires.

À l'aube du nouveau millénaire, et 20 ans après la découverte de cette terrible maladie, il faudrait que tous ensemble, nous relevions le défi, en faisant appel à notre générosité et à notre courage pour que la déclaration d'engagement mise au point au cours de consultations ardues et qui va maintenant être adoptée soit suivie par une mise en application vigoureuse de

ces engagements dans la sincérité, la vérité et la transparence. Mon gouvernement y adhère sans réserve.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mgr Javier Lozano Barragán, Président du Conseil pontifical d'assistance pastorale aux travailleurs de la santé de la délégation d'observation du Saint-Siège.

L'archevêque Barragán (Saint-Siège) (*parle en espagnol*) : En reconnaissance de l'importance de cette session extraordinaire, S. S. le pape Jean-Paul II se joint aux dirigeants du monde qui s'efforcent de faire face à la pandémie de VIH/sida. En réponse à la lettre que lui a adressée le Secrétaire général, M. Kofi Annan, Sa Sainteté m'a demandé de porter son message personnel au Secrétaire général et à l'Assemblée. Le texte de ce message, dont je vais lire quelques paragraphes, est disponible à l'extérieur de la salle de l'Assemblée générale. Dans son message au Secrétaire général, Sa Sainteté écrit :

« La tenue à New York, du 25 au 27 juin, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargée d'examiner, sous ses divers aspects, le problème du VIH/sida, est une initiative très opportune et je désire vous exprimer, ainsi qu'à toutes les délégations présentes, mes vœux les meilleurs, souhaitant que vos travaux constituent une étape décisive dans la lutte contre la maladie.

L'épidémie de VIH/sida représente indubitablement une des catastrophes majeures de notre époque, en particulier pour l'Afrique. Il ne s'agit pas seulement d'un problème de santé, car l'infection a des conséquences dramatiques sur la vie sociale, économique et politique des populations.

Je salue les efforts actuellement en cours sur le plan national, régional et international pour relever ce défi, grâce à la mise sur pied d'un programme d'action visant à la prévention et au traitement de la maladie. L'annonce que vous avez faite de la création prochaine d'un fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé est un motif d'espoir pour tous. Je souhaite de tout coeur que les premières prises de position favorables se concrétisent rapidement par un soutien effectif.

...

Je ne peux terminer ce message sans remercier les savants et les chercheurs du monde entier de leurs efforts pour trouver des thérapies contre ce terrible mal. Ma gratitude s'adresse aussi aux professionnels de la santé et aux bénévoles pour l'amour et la compétence dont ils font preuve dans l'assistance humaine, religieuse et médicale de leurs frères et soeurs.

Sur tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le VIH/sida, en premier lieu les malades et leurs familles, ainsi que sur les participants à la session extraordinaire, j'invoque les bénédictions de Dieu Tout-Puissant. »

Le pape a affirmé à plusieurs reprises que ceux qui souffrent du VIH/sida devaient bénéficier de tous les soins et de tout le respect possibles, qu'il fallait soulager leur souffrance au plan moral et spirituel et qu'il fallait les traiter de façon digne du Christ lui-même. Pour le pape, les enfants orphelins de parents morts du sida, ont particulièrement besoin de l'amour et de la miséricorde divines. En réponse à l'appel du pape, 12 % de ceux qui s'occupent des malades du VIH/sida dans le monde travaillent pour des organismes de l'Église catholique et 13 % sont des organisations non gouvernementales catholiques. Vingt-cinq pour cent des soins aux victimes du VIH/sida sont donc assurés par l'Église catholique, soutien majeur des États dans la lutte contre le sida.

Deux types d'action sont nécessaires face à ce mal : la prévention et le traitement. Les deux sont d'une importance cruciale, bien qu'il vaille mieux, bien sûr, prévenir que guérir. Pour prévenir la maladie, il faut d'abord en faire le bilan honnête, comme d'une affection qui touche réellement l'individu dans sa totalité. Dans bien des cas, en effet, le VIH/sida a des répercussions sur les valeurs existentielles : c'est une véritable pathologie de l'esprit qui ne nuit pas qu'au corps, mais à l'ensemble de la personne, à ses relations avec autrui et à sa vie sociale, et s'accompagne souvent d'une crise de valeurs morales.

Dans la mesure où le sida se transmet par voie sexuelle, la prévention la plus efficace de cette maladie passe par une formation aux véritables valeurs de vie, d'amour et de sexualité. Une telle démarche peut permettre aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui d'atteindre un complet épanouissement personnel, par la maturité affective et une sexualité ordonnée qui

accorde l'exclusivité au couple et aboutit à des comportements naturels de protection face à la contagion du VIH/sida. Nul ne nie que les libertés sexuelles aggravent le danger de contagion. C'est dans ce cadre que nous comprenons les valeurs de fidélité dans le mariage, de chasteté et d'abstinence. La prévention, et l'éducation qui l'encourage, doivent se faire dans le respect de la dignité de l'homme et de son destin transcendant. Elles doivent donc exclure toute campagne prônant des modèles de comportement qui attentent à la vie et favorisent la propagation du mal en question.

Comme beaucoup d'orateurs l'ont souligné, la misère dans laquelle vit une grande partie de l'humanité est un facteur très important de la propagation rapide du sida. Vingt pour cent de l'humanité dispose de 86 % des ressources, quand les 14 % restants doivent être partagés par 80 % de l'humanité. Il ne fait aucun doute que, pour combattre le sida, il est essentiel d'accroître la justice sociale au niveau international, pour replacer l'économie dans une perspective différente de celle d'une mondialisation débridée. Le pape exhorte les gouvernements et la communauté scientifique à poursuivre la recherche sur la maladie. Malheureusement, il est impossible dans de nombreux pays de soigner les malades du sida à cause du coût élevé des médicaments brevetés. Le pape nous rappelle l'enseignement constant de l'Église, : 'il existe une hypothèque sociale sur toute propriété privée et cela vaut aussi pour la propriété intellectuelle. Les lois du profit ne peuvent seules s'appliquer à ce qui est essentiel dans la lutte contre la faim, la maladie et la pauvreté.

Pour que la lutte contre le sida soit plus efficace, le Saint-Siège propose d'appliquer les plans mondiaux visant à coordonner la lutte contre la maladie; il invite tous les gouvernements à tirer pleinement parti de l'autorité de l'État face à l'épidémie et il suggère notamment d'y consacrer des budgets suffisants. Il faut également intensifier l'éducation aux valeurs de la vie, de l'amour et de la sexualité dans le cadre de l'école comme en dehors. Il faut insister sur l'égalité des hommes et des femmes et éliminer toute forme de discrimination envers les malades du sida et leur apporter un soutien spirituel.

Le Saint-Siège recommande de multiplier les centres de traitement des malades, d'informer et d'éduquer le public sur le sida et de favoriser une

grande participation de la société civile à la lutte contre le sida ainsi que l'engagement de toutes les personnes de bonne volonté dans cette lutte.

Le Saint-Siège recommande également d'inviter les pays industrialisés à assister les pays qui ont besoin d'aide dans cette campagne tout en évitant toute apparence de colonialisme; d'éliminer l'exploitation sexuelle, en particulier liée au tourisme ou aux migrations; de réduire le plus possible les coûts des médicaments antirétroviraux pour traiter le VIH/sida; d'intensifier les campagnes pour prévenir la transmission de la maladie de la mère à l'enfant; d'accorder une attention particulière au traitement des malades du VIH/sida et à la protection des orphelins du sida ainsi qu'aux groupes les plus vulnérables.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nasser Al-Kidwa, chef de la délégation d'observation de la Palestine.

M. Al-Kidwa (Palestine) (*parle en arabe*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée, au nom de ma délégation, à l'occasion de cette importante session extraordinaire consacrée à l'examen de la crise du VIH/sida et à l'adoption de mesures concrètes en vue de la combattre et de prévenir sa propagation.

L'épidémie du VIH/sida est devenue l'un des phénomènes les plus dévastateurs du XXI^e siècle. Son incidence et les défis qu'elle a lancés ont un caractère mondial, affectent l'ensemble de la communauté internationale et vont au-delà du secteur de la santé car elle a des effets négatifs sur le développement socioéconomique du monde entier, qui touchent toutes les couches de la société.

À la fin de l'an 2000, il y avait plus de 36 millions de personnes atteintes du VIH/sida. Sur ces 36 millions de personnes, 90 % vivaient dans les pays en développement. La plupart de ceux qui sont infectés vivent en Afrique, et tout particulièrement en Afrique subsaharienne. En tant que région la plus gravement touchée par cette maladie mortelle, l'Afrique doit bénéficier de façon urgente et concrète d'attention et d'assistance dans sa lutte contre le VIH/sida qui a causé un grand nombre de décès.

Il est indispensable de fournir d'urgence une assistance tant pour soigner les personnes séropositives que pour enrayer la propagation de cette maladie

mortelle. Nous ne pouvons continuer de fermer les yeux sur ce problème auquel tant d'États sont confrontés. Nous tenons, à cet égard, à exprimer notre solidarité avec nos frères et sœurs des États les plus touchés et nous demandons à ce qu'un soutien accru soit accordé aux efforts déployés dans tous les domaines pour mener cette difficile lutte contre le virus du VIH/sida.

La pauvreté, la discrimination, la stigmatisation, les crises et les conflits figurent parmi les principaux facteurs contribuant à l'exacerbation du problème du VIH/sida. Il faut y remédier de façon sérieuse et approfondie. Il est clair, à cet égard, que le plein respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international contribuerait grandement à promouvoir l'instauration de conditions appropriées pour réduire la vulnérabilité face au VIH/sida dans les diverses sociétés.

En outre, un engagement ferme, assorti de mesures appropriées et urgentes, est nécessaire pour combattre et prévenir la progression de cette épidémie meurtrière. Il est urgent également de mettre au point des stratégies efficaces et préventives et d'accroître les ressources disponibles, qu'elles soient humaines, médicales, financières ou techniques. Cela devrait être accompagné de partenariats solides avec les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et autres institutions compétentes.

L'appel à l'action lancé par le Secrétaire général, par lequel il propose la création d'un Fonds mondial pour la santé et la lutte contre le sida constitue une initiative concrète et efficace qui contribuerait à mettre en oeuvre les buts et objectifs de la présente session extraordinaire. Cela permettrait d'atténuer l'incidence de cette maladie mortelle, en particulier en Afrique.

En Palestine, nous avons jusqu'ici enregistré qu'un nombre assez limité de cas de séropositivité. Nous avons néanmoins accordé toute l'attention nécessaire à cette grave maladie. Le Ministère palestinien de la santé a adopté des politiques et des mesures pour combattre et prévenir la propagation du virus du VIH, notamment en fournissant un traitement gratuit et des soins complets aux séropositifs, compte tenu du nombre limité de cas. En ce qui concerne les mesures de prévention, le Ministère de la santé a mené dans les écoles, les universités, les laboratoires et les cliniques dentaires, ainsi qu'auprès des docteurs travaillant dans les secteurs tant public que privé, des campagnes de sensibilisation et d'éducation dans le domaine de la santé.

Pour terminer, la délégation de la Palestine souhaite exprimer son appui à la tenue de la présente session extraordinaire consacrée à l'examen d'une question si grave et cruciale sur laquelle porte l'attention entière de l'ensemble de la communauté internationale. Nous espérons vivement que la présente session extraordinaire marquera un tournant décisif dans le combat de la communauté internationale contre le VIH/sida. En outre, nous espérons que, dans un avenir immédiat, la coopération et la coordination s'intensifieront entre les nations développées et les nations en développement afin de combattre et finalement éliminer cette maladie mortelle.

Le Président par intérim (*parle en russe*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans notre débat.

La dernière séance de notre session extraordinaire s'ouvrira à 15 heures précises.

La séance est levée à 13 h 25.